Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

SITUATION ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

# Et si l'Émergence était une Femme?

## COMMENT LA CÔTE D'IVOIRE POURRAIT GAGNER AU MOINS 6 MILLIARDS DE DOLLARS

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

JUILLET 2017 / CINQUIÈME ÉDITION

# Table des matières


Liste des abréviations 6
Remerciements 7
Messages principaux 9

PARTIE 1 : L'ETAT DE SANTE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE 15
1. Les développements économiques récents 16
1.1. Une croissance robuste mais qui se ralentit 16
1.2. Un taux d'inflation maitrisé grâce à une politique monétaire prudente 22
1.3. Une politique budgétaire sous pression 24
1.4. La stabilité des comptes extérieurs mais avec une perte de réserves 27
2. Les perspectives de court et moyen termes 28
2.1. Scénario de base 29
2.2. Les risques à maitriser 31
3. De potentielles championnes pour le développement : les femmes 33

PARTIE 2 : COMMENT L'ÉQUITE DES GENRES PEUT AIDER LA CÔTE D'IVOIRE ? 37
1. Pourquoi une politique d'équité des genres contribuerait au développement économique de la Côte d'Ivoire ? 38
2. Les inégalités à l'encontre des femmes en Côte d'Ivoire 41
2.1. Les inégalités sur le marché du travail 42
2.2. Les inégalités en matière d'éducation 46
2.3. Les inégalités dans le système de santé et l'accès au planning familial 48
3. Quelles sont les pistes pour l'avenir ? 49
3.1. C comme contenu 50
3.2. C comme champions 55
3.3. C comme gestion du changement 57

# Liste des tableaux

Tableau 1 : L'effort de mobilisation des recettes en baisse en 2016 25
Tableau 2 : Evolution des exportations et importations, taux de croissance 28
Tableau 3 : Les perspectives économiques, 2017-19 29
Tableau 4 : Les principales entraves à l'équité du genre en Côte d'Ivoire à la lumière de la comparaison régionale et internationale 42

# Liste des graphiques

Graphique 1 : Une croissance du PIB robuste mais qui se ralentit graduellement 16
Graphique 2 : Comparaison des secteurs porteurs de la croissance entre 2015 et 2016 17
Graphique 3 : La contribution des secteurs public, privé et externe à la croissance économique 18
Graphique 4 : Le ralentissement de la croissance captés par plusieurs indicateurs conjoncturels 19
Graphique 5 : Le chemin sinueux de la croissance ivoirienne 20
Graphique 6 : Inflation maitrisée en 2016 et proche de celle reportée dans la zone Euro 23
Graphique 7 : Une hausse du déficit budgétaire en 2016 24
Graphique 8 : L'expansion des dépenses publiques s'est ralentie en 2016 26
Graphique 9 : Le changement dans la composition de la dépense et la réduction du taux d'exécution des dépenses dans l'infrastructure 26
Graphique 10 : Le déficit de la balance courante n'a pas été entièrement financé par des afflux de capitaux en 2016 27
Graphique 11 : La Côte d'Ivoire est l'un des pays au monde avec le moins d'équité des genres et la situation n'a guère évolué au cours de la dernière décennie 38
Graphique 12 : L'équité des genres pourrait générer 10 milliards de dollars en Côte d'Ivoire 40
Graphique 13 : Les discriminations à l'encontre des femmes sur le marché du travail dans une perspective internationale 43
Graphique 14 : La Côte d'Ivoire à la traine en Afrique dans la parité éducative entre garçons et filles 47
Graphique 15 : La parité du genre est loin d'être atteinte dans le système éducatif ivoirien en 2014 47
Graphique 16 : Les hommes et leurs familles reçoivent la majorité de l'héritage en Côte d'Ivoire 56

# Avant-propos

Tant l'expérience internationale que les études académiques ont mis en évidence le lien positif entre une politique d'équité des genres et le développement économique. Ce cinquième rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire examine la question de savoir pourquoi le pays n'a pas encore embrassé une telle politique avec plus d'enthousiasme ? En 2016, malgré certains efforts, le pays était classé 136ème sur 144 pays dans le monde selon l'indice du genre compilé par le World Economic Forum, ou 43ème sur 52 pays africains pour celui proposé par la Banque Africaine de Développement.

Ce rapport soutient qu'une politique basée sur l'équité des genres pourrait aider la Côte d'Ivoire à atteindre l'Emergence. Il souligne que des femmes mieux éduquées, avec de meilleurs accès aux soins de santé ainsi qu'une plus grande voix au sein des institutions politiques, des entreprises et des familles, sont des sources de bénéfices pour l'ensemble de la société ivoirienne. Un plan de marche est même esquissé, avec l'ambition de stimuler le dialogue et le partage d'idées.

La mise en œuvre d'une politique favorisant l'équité des genres s'inscrit dans la vision que la Côte d'Ivoire doit réussir à améliorer sa productivité pour se maintenir sur une trajectoire de croissance accélérée. Produire des gains de productivité s'avère d'autant plus nécessaire au moment où son économie semble s'essouffler légèrement et où la diminution de l'espace budgétaire va limiter la marge de manœuvre du Gouvernement.

En 2016, la Côte d'Ivoire a continué d'enregistrer une performance excellente - avec le deuxième taux de croissance du PIB le plus rapide en Afrique. Les perspectives restent bonnes même si les projections présentées dans ce rapport prévoient que son sentier de croissance devrait graduellement converger autour de 6,5 % dans les années à venir. Ce ralentissement s'explique non seulement par l'élimination graduelle des effets de rebond qui s'étaient manifestés à la sortie de crise mais aussi par la hausse des risques internes et externes. L'économie ivoirienne a été heurtée par la baisse du prix du cacao, et les troubles sociaux survenus lors des derniers mois pourraient freiner le formidable élan de relance économique amorcée depuis 2011.

Le Gouvernement ivoirien l'a bien compris en réaffirmant son engagement à poursuivre une politique ambitieuse visant une croissance non seulement rapide mais aussi plus partagée. Ce rapport a la modeste ambition de l'aider dans cet objectif, en rappelant le rôle essentiel que peuvent jouer les femmes.

**Pierre Laporte**
Directeur des Opérations
Pour la Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso et Togo

# Liste des abréviations

| | |
|---|---|
| BCEAO : | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| BHCI : | Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire |
| BIAO CI : | Banque Internationale d'Afrique Occidentale Côte d'Ivoire |
| CCC : | Conseil Café Cacao |
| CEPICI : | Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire |
| CI-Energie : | Société des Énergies de Côte d'Ivoire |
| CNCE : | Caisse Nationale des Caisses d'Epargne |
| FCFA : | Franc de la Communauté Financière Africaine |
| FMI : | Fonds Monétaire International |
| IDE : | Investissements Directs Etrangers |
| OECD : | Organisation de Coopération et de Développement Économiques |
| PIB : | Produit Intérieur Brut |
| PPAAO : | Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest |
| PVAM : | Programme des Ventes Anticipées à la Moyenne |
| UEMOA : | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |
| UNACOOPEC : | Union Nationale des Coopec de Côte d'Ivoire |

# Remerciements

Ce rapport a été préparé sous la direction de Jacques Morisset avec l'aide d'Amina Coulibaly. A. Donald, G. Lawin et L. Rouanet ont préparé une étude intitulée «Les inégalités hommes-femmes dans l'agriculture, premier secteur d'activités ivoirien» dont les principales conclusions ont alimenté la deuxième partie de ce rapport.

Les auteurs voudraient remercier pour leurs commentaires Waly Wane, Bénédicte Leroy de la Brière, Lea Rouanet, Aletheia Amalia Donald, Azedine Ouerghi, Andréa Coppola ainsi que l'équipe du FMI travaillant sur la Côte d'Ivoire et dirigée par Ghura Dhaneswhar.

Gertrude Tah, Taleb Ould Sid'ahmed et Joseph Anoh ont aidé au formatage du rapport. Les rédacteurs du rapport ont également bénéficié des conseils et encouragements de Pierre Laporte et Lars Moller.

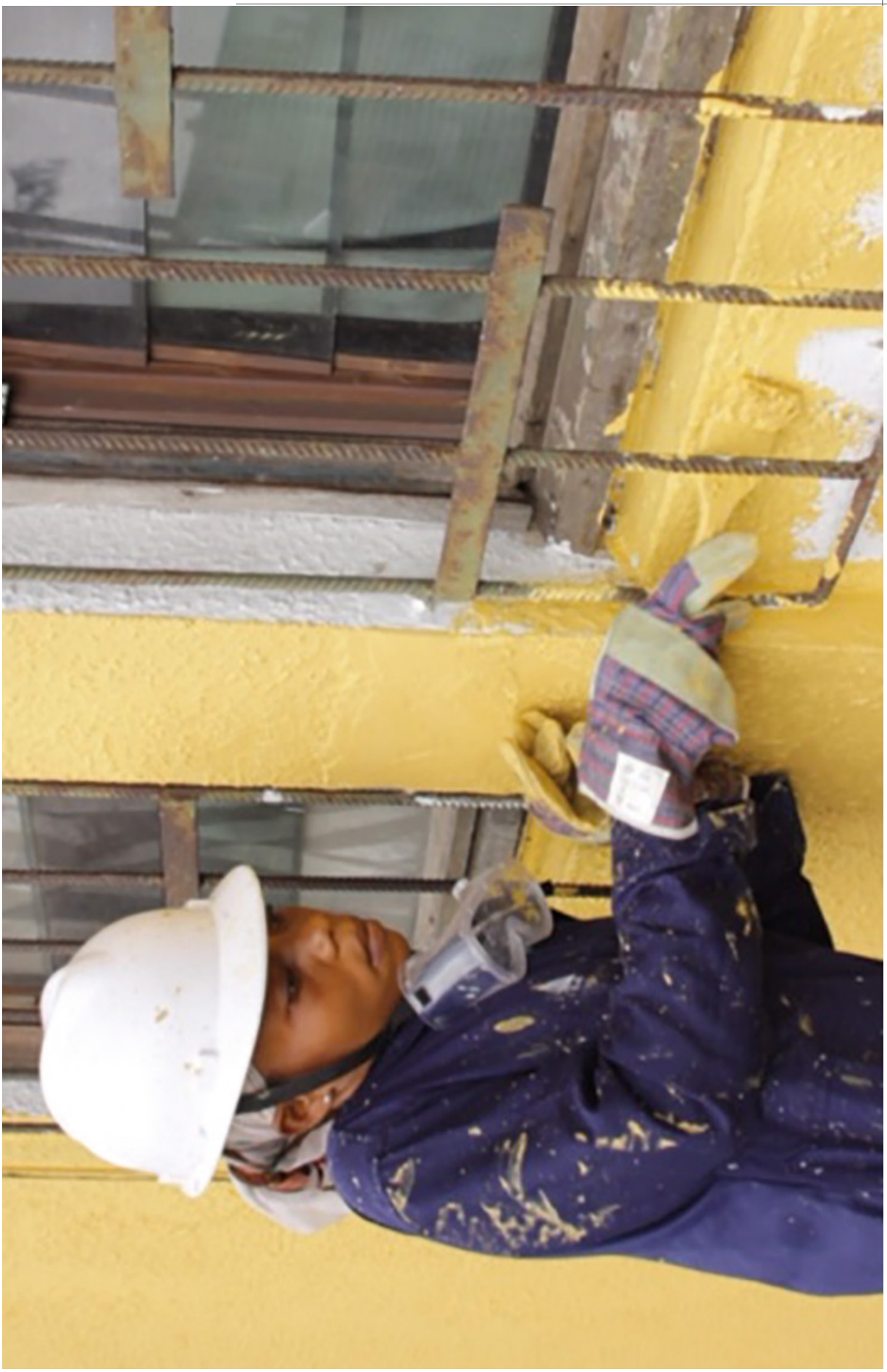

# Messages principaux

Lorsque dans le film culte ivoirien, Bal poussière, succès international des années 80, la première femme du Chef de village appelé Demi-dieu lui dit avec tristesse qu'elle le quitterait si elle avait été à l'école, le message mettait l'accent sur les discriminations à l'encontre des femmes. Près de 30 ans plus tard, la situation des femmes ne s'est pas vraiment améliorée en Côte d'Ivoire. Elles continuent de souffrir des inégalités à l'école, dans l'accès aux soins et sur le marché du travail. Bref, la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus mal classés au niveau de tous les indicateurs internationaux sur l'équité des genres : 171ème sur 188 pays pour les Nations-Unies ou 43ème sur 52 pays africains pour la Banque Africaine de Développement.

L'équité des genres n'est pas seulement un objectif social et humain mais aussi économique. A l'heure où la Côte d'Ivoire cherche à atteindre l'émergence, la réduction des discriminations à l'encontre des femmes pourrait engendrer des gains de l'ordre de 6 à 8 milliards de dollars. Cette opportunité reçoit une attention particulière dans ce cinquième rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire.

Le rapport commence par une analyse des développements économiques récents et une discussion sur les perspectives de l'économie ivoirienne. La deuxième partie est consacrée à la problématique de l'équité des genres avec une série de propositions qui visent à accélérer la mise en œuvre de cet agenda.

## PARTIE 1 : LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Après 5 ans de forte croissance, l'économie ivoirienne montre ses premiers signes d'essoufflement. En 2016, le taux d'expansion du PIB a atteint 7,7 % et ce ralentissement semble s'être prolongé dans les premiers mois de 2017 à travers la tendance baissière de plusieurs indicateurs conjoncturels comme le crédit octroyé au secteur privé, la construction et les importations de biens d'équipements.

Ce ralentissement traduit la disparition graduelle des effets de rattrapage qui avaient prévalu à la sortie de crise politique dès 2011 et une détérioration de l'environnement tant externe qu'interne. Il reste cependant relatif dans la mesure où le taux de croissance de l'économie ivoirienne a été le deuxième plus rapide du continent africain, juste derrière l'Ethiopie, et 3 à 4 fois plus élevé que la moyenne continentale en 2016.

L'économie ivoirienne a continué de bénéficier de termes de l'échange favorables en 2016, en dépit de la chute du prix du cacao et le rebond du prix du pétrole sur les marchés internationaux. En effet, la plupart des produits d'exportations de la Côte d'Ivoire ont vu leur prix augmenter, y compris le coton, l'hévéa, et le café. En plus, la baisse du prix du cacao a été compensée par une récolte exceptionnelle qui devrait permettre d'atteindre des recettes en 2016/17 presque équivalentes à celle enregistrées en 2015/16. Toutefois, il est juste de constater que ces variations ont produit des ondes de chocs sur l'économie ivoirienne, notamment sur la gestion de la politique budgétaire avec la suppression du droit d'enregistrement sur les exportations, et que ces effets négatifs pourraient s'avérer plus importants dans la durée.

La situation budgétaire du Gouvernement ivoirien s'est détériorée en 2016. D'abord le déficit a augmenté de 2,9 à 4 % du PIB entre 2015 et 2016. Ensuite, les autorités ont ralenti leurs dépenses dans les infrastructures pour favoriser les dépenses administratives et politiques en 2016. Cette rupture avec la tendance de ces dernières années explique la contribution moindre du secteur public à la croissance économique. L'effort de mobilisation des recettes domestiques a aussi diminué, avec un taux de croissance de 6,9 % qui est environ 3 fois moins rapide que celui enregistré en 2015. La dette publique a augmenté d'environ 0,5% du PIB, notamment à travers une hausse des emprunts sur le marché régional, pour atteindre 48% du PIB à la fin 2016.

La politique monétaire de la BCEAO a continué d'être prudente à travers le contrôle de l'expansion de la masse monétaire afin de maintenir le taux d'inflation à un niveau modéré. Cet objectif a été réussi puisque le taux d'inflation n'a été que de 0,7% en 2016. Toutefois, à cause de l'expansion rapide du crédit, notamment au Gouvernement, la BCEAO a dû réduire ses avoirs extérieurs. En partie pour cette raison, les autorités monétaires ont resserré leur politique en décembre 2016 en durcissant les conditions de refinancement des banques commerciales ce qui a réduit leurs liquidités et donc la croissance de leurs crédits. Les gouvernements de la région, y compris de la Côte d'Ivoire, ont rencontré davantage de difficultés à emprunter sur le marché régional au début de l'année 2017.

Sur le plan des comptes externes, la balance en compte courant s'est légèrement détériorée mais le principal développement porte sur la balance des capitaux car les afflux de capitaux étrangers n'ont pas été suffisants, occasionnant une perte de réserves de la part de la Banque centrale. Cette perte reste maîtrisée mais a justifié le changement de politique monétaire décrit ci-dessus. Le deuxième développement qui mérite d'être mentionné concerne la baisse simultanée des exportations et des importations, en grande partie expliquée par la baisse des prix pétroliers pendant la première partie de 2016.

Les perspectives économiques pour la Côte d'Ivoire restent favorables mais une prudence s'impose à cause de nombreux risques tant externes qu'internes. Le pays reste vulnérable aux chocs extérieurs et apparait exposé à un risque d'instabilité sociale et politique suite aux revendications des militaires, en janvier puis en mai 2017, et d'une partie de la fonction publique.

Le scénario de base prévoit une croissance du PIB de 7,0 % en 2017 pour ensuite converger autour de 6,5 % en 2018-19. Les moteurs de la croissance devraient rester le secteur des services (énergie, communications, transport, banques et commerce) sous l'impulsion de l'urbanisation et de l'intégration régionale dont la Côte d'Ivoire est la plaque tournante. Le secteur industriel devrait connaitre une progression de l'industrie manufacturière bien que le rythme de croissance de la construction devrait s'abaisser. Le secteur primaire devrait croître autour de 2-3 % par an, même si une variance existe à cause de sa vulnérabilité aux conditions climatiques et aux prix internationaux.

La politique monétaire et l'inflation devraient rester sur leur trajectoire récente, sous l'hypothèse que la BCEAO conserve ses objectifs de prudence. Quant aux comptes externes, ils devraient s'établir autour des équilibres trouvés ces dernières années tant pour la balance courante que pour celle en capitaux. Le niveau des réserves devrait rester stable.

Le véritable défi pour les autorités ivoiriennes va surtout être de réussir leur ajustement budgétaire. Afin d'atteindre un déficit de 3% du PIB en 2019 qui est la cible accordée au sein de l'UEMOA, le Gouvernement devant réussir à corriger son déficit de 1,5% du PIB en deux ans. En effet, le déficit de l'Etat pourrait augmenter jusqu'à 4,5% du PIB en 2017 en raison des ajustements qui ont dû intervenir à la suite des événements qui ont heurté la Côte d'Ivoire ces derniers mois. Le premier événement est la chute des prix du cacao qui a été en partie absorbé par l'Etat, en suspendant le droit d'enregistrement sur les exportations de ce produit (équivalent à une perte de 45 milliards de FCFA). Le deuxième événement est associé à la remontée du prix du pétrole et la décision du Gouvernement de réduire la fiscalité pétrolière afin de maintenir les marges dans le secteur et d'épargner les automobilistes (soit une perte qui pourrait atteindre 160 milliards de FCFA en 2017). Enfin, le troisième événement est lié aux revendications des militaires et une partie de la fonction publique qui ont contribué à augmenter les dépenses courantes de l'Etat d'environ 0,6 % du PIB. Ces évènements qui grèvent le budget de l'Etat ont été partiellement compensés par une baisse des dépenses d'investissements sur fonds internes annoncée en mai 2017. Le déficit prévu pour 2017 sera financé en grande partie par la nouvelle émission obligataire sur les marchés internationaux qui a pris place en juin 2017.

L'ajustement budgétaire qui est projeté en 2018 et 2019 nécessitera un effort de mobilisation de ressources domestiques et un contrôle des dépenses. Cette double action devra prendre place dans un contexte politique où la campagne pour la prochaine élection présidentielle va se développer. En outre, il y a aussi des risques contingents liés à la situation financière précaire du secteur de l'énergie, de certaines banques publiques, et du secteur du cacao.

Si le Gouvernement échoue à ajuster son déficit budgétaire, le risque se reporterait sur le poids de la dette publique et de son service dans les comptes de l'Etat, qui pourrait augmenter de manière excessive. Si le montant de la dette reste raisonnable en proportion du PIB (autour de 48 % en 2016), son service (y compris l'amortissement) absorbe déjà un quart du budget de l'Etat ne laissant qu'un espace réduit pour les dépenses productives et sociales.

L'ajustement budgétaire ne se fera pas sans compromis car il devrait réduire la contribution du secteur public à la croissance économique. Ce déclin a déjà été visible en 2016 et devrait se poursuivre, même si les autorités peuvent réaliser des gains d'efficience en dépensant mieux. Il sera donc indispensable d'optimiser le moteur de croissance économique que se doit d'être le secteur privé.

C'est dans ce contexte que doit se comprendre l'opportunité pour la Côte d'Ivoire de mettre en place une politique d'équité des genres.

## PARTIE 2 : L'ÉQUITÉ DES GENRES PEUT AIDER LA CÔTE D'IVOIRE À ATTEINDRE L'ÉMERGENCE

Si la Côte d'Ivoire parvenait à améliorer l'équité des genres, son économie pourrait bénéficier de gains de l'ordre de 6 à 8 milliards de dollars dans le long terme, à savoir lorsque la plupart des discriminations à l'encontre des femmes seraient résorbées. L'enjeu en vaut donc la peine comme l'ont montré bon nombre d'études et l'expérience internationale au cours des dernières années. Le succès des pays industrialisés et de plusieurs pays émergents est en partie expliqué par l'élimination des inégalités à l'encontre des femmes.
Or, la Côte d'Ivoire se distingue comme un des pays du monde où les disparités à l'encontre des femmes sont les plus fortes. Malgré des efforts législatifs, la réalité demeure que les femmes souffrent sur le marché du travail, en matière d'éducation, d'accès aux soins et du manque de planning familial.

Sur le marché du travail, les femmes touchent des rémunérations en moyenne égales à la moitié de celles des hommes. Si elles travaillent déjà relativement beaucoup en dehors du foyer, c'est surtout en raison de la pauvreté des familles qui les obligent à mener plusieurs activités en parallèle. Les femmes ivoiriennes consacrent 3-4 heures par jour de plus que les hommes aux tâches domestiques comme les soins aux enfants et la préparation des repas. Cette multiplicité les empêche de mener à bien leur carrière professionnelle.

L'inégalité salariale entre les hommes et les femmes s'expliquent par les différences en termes d'éducation mais aussi par d'autres discriminations. Par exemple, une femme ivoirienne avec le même niveau d'éducation qu'un homme a moins de chance de trouver un emploi formel et, quand elle le peut, touche en moyenne un salaire 30 % inférieur. Ces inégalités se retrouvent dans la fonction publique où les femmes ne représentent qu'un tiers des effectifs, avec une concentration dans les grades inférieurs. Elles existent aussi dans le secteur privé, y compris dans les secteurs modernes et dans l'agriculture. Un zoom sur ce dernier secteur montre que les différences de productivité entre les hommes et les femmes proviennent de leur accès inégal aux intrants modernes et équipements, aux financements et aux réseaux commerciaux. Elles s'expliquent aussi par leur emploi du temps, trop chargé, et le plus souvent en dehors de leur propre contrôle.

Dans le système éducatif, les inégalités entre hommes et femmes sont flagrantes. L'écart entre les femmes et les hommes analphabètes est même plus grand aujourd'hui qu'il n'était au début des années 1980. Les filles continuent de moins

fréquenter l'école que les garçons, et cet écart grandit au fur et à mesure du cursus scolaire. Si la majorité des pays africains ont atteint la parité des genres au niveau du primaire, cela n'est pas encore le cas en Côte d'Ivoire. La discrimination à l'encontre des filles est en partie liée au choix des familles de privilégier l'éducation des garçons lorsqu'elles sont confrontées à une contrainte financière. Leur choix en faveur des garçons correspond à leur espérance que ceux-ci vont être capables de sécuriser un meilleur emploi et ainsi mieux pourvoir aux besoins de la famille dans le futur. La discrimination est aussi ancrée dans des réalités comme le mariage et les grossesses précoces car il est estimé qu'environ 1/3 des adolescentes âgées entre 15 et 19 ans ont contracté au moins une grossesse.

L'accès aux soins est aussi difficile pour les femmes, notamment pendant leur grossesse et leur accouchement. Comme résultat, le taux de mortalité maternelle est 10 fois plus élevé que celui reporté dans les pays à revenu intermédiaire. Le planning familial est déficient à cause du manque d'information et de moyens. Ceci explique que le taux de fertilité en Côte d'Ivoire ne baisse que marginalement au cours du temps et reste, avec 4,9 enfants par femme, l'un des plus élevés au monde.

Les autorités ivoiriennes devraient porter leur attention sur une politique d'équité des genres. Pour être efficace, ce cinquième rapport argumente qu'une telle politique se doit d'être suffisamment ambitieuse en : (i) cernant le contenu des réformes les plus nécessaires ; (ii) identifiant les champions qui pourront porter ces réformes ; et (iii) minimisant les coûts d'ajustement ou frictions qui peuvent nuire à la mise en œuvre des réformes dans la durée.

En ce qui concerne le contenu des réformes, la priorité devrait être donnée à l'éducation. Sans éducation, il est difficile de parvenir à une égalité des opportunités. Une bonne éducation est aussi une condition indispensable pour non seulement trouver un emploi productif mais aussi pour comprendre les efforts à fournir pour améliorer sa santé et sa nutrition. Elle est le socle d'une bonne politique familiale, car une femme mieux éduquée est plus à même d'éduquer ses enfants. Si plusieurs actions sont envisageables, les programmes de soutien aux adolescentes ont prouvé leur efficacité dans plusieurs régions du monde, y compris en Afrique. Plusieurs exemples sont présentés dans ce rapport.

Bien sûr la priorité donnée à l'éducation devra être accompagnée par des actions visant à modifier les comportements, notamment sur le marché du travail, l'accès aux soins et en termes de planning familial. Concernant les discriminations dont souffrent les femmes pour trouver un emploi, le secteur public pourrait initier une action visant à promouvoir l'équité des genres de manière à montrer l'exemple et créer un mouvement vers le changement. L'amélioration de l'accès aux soins et au planning familial commence par des campagnes d'information et un accès facilité aux moyens de contraception et aux soins maternels. Une progression du nombre et de la qualité du personnel soignant s'avère aussi nécessaire.

Au-delà du contenu des réformes, il faudra identifier les champions qui pourront les porter et briser les résistances. L'expérience a montré que la prise de conscience des hommes doit s'accompagner par la meilleure représentativité des femmes au sein des institutions, des entreprises et de leur famille. Or, en Côte d'Ivoire, cette représentativité est encore marginale. Si la participation accrue des femmes au sein des institutions politiques est un principe acquis, force est de constater que ce principe ne s'applique pas entièrement sur le terrain, notamment au fur et à mesure qu'on s'éloigne du pouvoir central. En 2017, elles constituent environ 20% des Ministres (6 sur 28), mais il n'y a que 11 % des députés, 5 % des maires et 3% des préfets de régions qui ne sont pas des hommes. Il y a donc urgence à accroître la représentativité des femmes au sein des institutions politiques en Côte d'Ivoire pour mieux défendre leurs droits et lutter contre les discriminations dont elles souffrent.

Au sein des entreprises, la présence des femmes dans les processus de décisions sont aussi rares. Enfin, au risque de polémiquer, le rôle des femmes au sein des ménages souffre de discriminations.

Au-delà du concept philosophique, d'aucuns peuvent s'accorder que la violence physique à leur encontre est malheureusement une réalité encore répandue dans le pays. Elles ont aussi moins accès aux moyens de production, comme la terre, ce qui nuit à leur indépendance financière et à leur participation aux décisions des ménages. Cette discrimination est parfois un héritage culturel ancrée dans les mécanismes de transmission du patrimoine familial. Or, la participation des femmes est importante au sein des familles. Lorsqu' elles ont un plus grand contrôle des moyens de production, elles participent davantage aux processus de décisions au sein du ménage, ce qui se fait souvent aux bénéfices des enfants.

Cerner et porter l'action est indispensable pour briser les barrières à l'encontre des femmes et ainsi promouvoir l'équité des genres. Cependant, même en cas de réussite, il est possible que des entraves supplémentaires doivent être gérées le long du chemin. L'attention est ici portée aux frictions d'ordre économique, qui peuvent être au moins de deux ordres.

La première friction est que l'accroissement de la participation des femmes sur le marché du travail va nécessiter un réaménagement de la répartition des tâches au sein des familles. Si ce réaménagement va en partie prendre place grâce aux changements de comportements individuels et l'évolution du contexte économique, l'intervention de l'Etat peut s'avérer nécessaire en: (i) développant des infrastructures parallèles comme des crèches ou de services domestiques qui permettent aux femmes (et aux hommes) de déléguer ces tâches ; (ii) en flexibilisant l'accès au marché du travail avec des règles plus souples, comme l'aménagement des horaires et le temps partiel ; (iii) en allégeant le travail domestique des femmes par des infrastructures améliorées (électricité, eau potable) ; et (iv) en réduisant les distances tant virtuelles que physiques avec l'expansion des réseaux de transports et de communication. Toutes ces options visent à influer sur l'allocation du temps des femmes au niveau individuel mais aussi de la famille.

La deuxième friction est relative l'inélasticité de l'offre de travail, en particulier du secteur formel, qui peut entrainer une hausse du chômage ou du sous-emploi et/ou une baisse des salaires en cas d'arrivée mal maitrisée de nombreuses femmes sur le marché du travail. Du côté de la demande, il s'agit de mieux maitriser les choix individuels de manière à ce que la décision d'arriver sur le marché du travail se fasse avec le maximum de préparation. Une femme mieux éduquée, avec une formation adéquate, aura plus de chances qu'une autre de trouver un emploi productif. Il s'agit aussi d'orienter les femmes vers les filières qui ont le maximum de potentiel. Du côté de l'offre, l'action se doit de privilégier l'auto-emploi et les entreprises familiales qui concentrent la majorité des emplois des femmes. Les femmes-entrepreneurs souffrent du manque de reconnaissance de leurs droits, y compris du manque d'accès aux moyens de production et actifs. Il est aussi pertinent de développer leur accès au financement tout en leur offrant des possibilités de perfectionner leurs connaissances à travers des programmes d'assistance intégrés.

La promotion de l'équité des genres a le potentiel d'aider la Côte d'Ivoire à réussir sa transition économique vers l'émergence mais le chemin à parcourir est parsemé d'obstacles. D'abord il faudra fournir les efforts nécessaires pour éliminer les inégalités existantes qui sont nombreuses et profondes. Ensuite, même en cas de succès, la gestion des coûts d'ajustement est nécessaire pour éviter les « *retours de bâton* ». Toutefois, au bout du compte, il n'y a guère de doutes que le « *jeu en vaille la chandelle* ».

# PARTIE 1 : L'ETAT DE SANTE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

**Après avoir frôlé une croissance à deux chiffres entre 2012 et 2015, l'expansion économique de la Côte d'Ivoire semble s'être légèrement ralentie en 2016.** Bien qu'avec 7,7%, le taux de croissance du PIB reste l'un des plus vigoureux sur le continent africain, cette tendance à la baisse semble se confirmer dans les premiers mois de 2017.

**A priori, il n'y a pas de raisons de s'alarmer outre mesure car cette baisse est la conséquence logique de la réduction graduelle des effets de rattrapage qui avaient prévalu à la sortie de crise politique en 2012.** Elle reflète également les effets conjugués de chocs externes et internes qui ont frappé l'économie du pays au cours des derniers mois. Toutefois, elle exige plus de vigilance de la part des autorités qui devront donner une attention supplémentaire à la soutenabilité et à l'efficacité de leur politique budgétaire, et au besoin, accélérer les réformes visant à encourager l'investissement du secteur privé et la diversification de l'économie.

**La croissance économique est projetée autour de 7 % en 2017 pour ensuite converger vers 6,5% dans le moyen terme.**

**Les perspectives de court et moyen termes restent favorables même si les risques ne sont pas à négliger**. La croissance économique est projetée autour de 7 % en 2017 pour ensuite converger vers 6,5% dans le moyen terme. La croissance devrait être portée par l'essor du secteur privé, suite aux effets conjugués de meilleures infrastructures (avec par exemple la mise en fonction du barrage hydroélectrique de Soubré et des réformes dans le climat des affaires). L'inflation devrait rester maitrisée grâce à une politique monétaire prudente de la part de la BCEAO. Le Gouvernement devra maitriser ses dépenses publiques, ainsi que prolonger son effort de mobilisation de recettes, pour réduire son déficit et le contenir au maximum de la norme 3 % du PIB en 2019 convenue par les pays au sein de l'UEMOA dans le cadre de la surveillance multilatérale. Les comptes extérieurs devraient s'améliorer grâce à un regain de croissance des exportations, suite à la hausse des prix des produits agricoles (sauf le cacao) prévue sur les marchés internationaux. Pourtant, les risques sont nombreux, en particulier sur le plan domestique. Les autorités devront réussir un ajustement budgétaire ambitieux mais nécessaire dans un calendrier électoral où les prochaines élections présidentielles sont prévues en 2020. Le pays reste également vulnérable aux fluctuations des prix des matières agricoles et minérales sur les marchés internationaux.

**Cette première partie du rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire est organisée comme suit.** Elle commence par la description des développements récents en portant surtout l'attention sur le possible ralentissement de la croissance économique en Côte d'Ivoire et ses causes, ainsi que sur la dégradation des comptes de l'Etat qui se manifeste par une augmentation du déficit budgétaire en 2016 et certainement en 2017. Elle se poursuit en examinant les perspectives de court et moyen termes pour l'économie ivoirienne qui restent positives, même en présence de risques tant externes qu'internes qu'il conviendra de gérer. Enfin, elle conclut en s'interrogeant sur les instruments à disposition des décideurs de politiques économiques afin qu'ils puissent réussir le double pari d'une croissance accélérée et inclusive, en donnant une attention particulière au rôle des femmes à travers une politique basée sur l'équité des genres.

## 1. LES DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

### 1.1. Une croissance robuste mais qui se ralentit

**En 2016, l'économie ivoirienne a continué de s'accroitre à un rythme rapide, avec un taux qui a atteint 7,7%** (Graphique 1). Cette performance était en tout point remarquable dans un contexte régional, voir mondial, morose puisque le taux croissance moyen du continent africain, avec 1,4 %, avait été le plus bas de ces 15 dernières années. Toutefois, ce taux de croissance marquait un ralentissement par rapport aux années précédentes, suggérant que la période de rattrapage qui a suivi la sortie de crise politique en 2011, marqué par le retour des investisseurs et l'accès aux marché de capitaux, était peut-être en train de s'estomper graduellement.

**La croissance économique a été portée en 2016 par approximativement les mêmes secteurs d'activités qu'en 2015, sauf l'agriculture qui a marqué le pas.**

**Graphique 1: Une croissance du PIB robuste mais qui se ralentit graduellement**

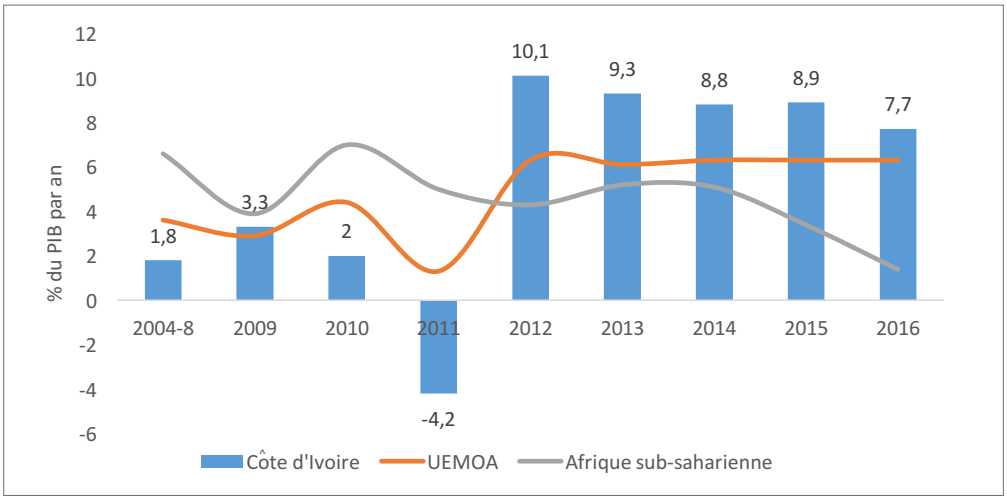


Source : Banque mondiale, 2017

**La croissance économique a été portée en 2016 par approximativement les mêmes secteurs d'activités qu'en 2015, sauf l'agriculture qui a marqué le pas** (Graphique 2). L'énergie, la construction et les mines ont reporté la plus forte expansion (supérieure à 15 %). Le secteur des services porté par le commerce, le transport, et les communications est resté dans sa dynamique positive grâce aux innovations technologiques et au rôle accru de la Côte d'Ivoire dans l'intégration régionale. Par contre, la performance du secteur primaire s'est dégradée, avec un taux de croissance quasiment nul en 2016 alors qu'il avait atteint presque 3 % en 2015. Si cette baisse traduisait en partie de mauvaises conditions climatiques lors du premier semestre, elle était aussi la conséquence de la chute du prix de plusieurs produits d'exportations pendant l'année. Par conséquent, c'est surtout l'agriculture d'exportation qui a vu une baisse de sa production notamment le café (-16.6%), le cacao (-26.5%) la noix de cajou (-7.5%) et l'ananas (-27%). Par contre, la production vivrière a augmenté en moyenne de 6 %, y compris les tubercules (+8,9%) et les céréales (+2,6%) même si la production de riz a reporté une légère baisse (-5%). Le ralentissement de la production agricole n'a pas manqué d'affecter les producteurs, mais de manière inégale car elle n'a pas été uniforme selon les produits et par conséquent les régions ainsi que le genre des producteurs. Par exemple, il y a proportionnellement moins de femmes gérant une exploitation agricole spécialisée dans les produits d'exportations (notamment le cacao) que d'hommes.

**Graphique 2 : Comparaison des secteurs porteurs de la croissance entre 2015 et 2016**

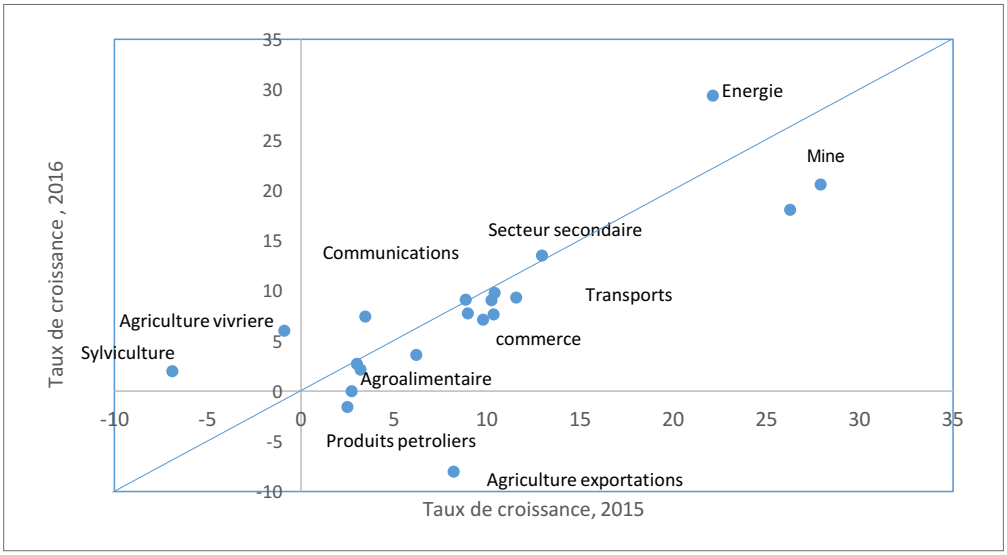


Source : Gouvernement ivoirien

**La contribution du secteur public s'est amoindrie car les autorités ont réduit le taux de croissance de leurs investissements et de leur consommation.**

**Du côté de la demande, la performance conjuguée du secteur privé, du secteur public et du secteur externe est restée remarquable en 2016.** Toutefois, les deux derniers secteurs ont progressé à un rythme moins rapide que lors des années précédentes, expliquant leur contribution moindre à la croissance économique (Graphique 3). La contribution du secteur public s'est amoindrie car les autorités ont réduit le taux de croissance de leurs investissements (de 25 à 16% entre 2015 et 2016) et de leur consommation (de 12 à 6%), à cause de la diminution de l'effort de mobilisation des ressources domestiques. Les exportations ont aussi marqué un fort ralentissement en 2016 qui sera détaillé dans la section consacrée aux comptes externes de la Côte d'Ivoire.

**Est-ce que le léger fléchissement de la croissance économique constaté en 2016 va-t-il se prolonger en 2017 ?** Une première indication peut être fournie en examinant l'évolution de l'activité économique au cours des premiers mois de l'année 2017. L'évidence statistique n'est guère facile à rassembler car les comptes nationaux trimestriels ne sont pas publiés et il existe un fort décalage avec les résultats calculés sur une base annuelle. Afin de contourner ce problème, la littérature économique suggère d'utiliser un certain nombre d'indicateurs corrélés avec le taux de croissance du PIB contemporain ou de court terme.[1]

1 Pour un survol de cette littérature et son application dans le contexte africain, cf. Maxwell Opoku-Afari and Shiv Dixit, *Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data*, IMF working paper, WP/12/119, 2013. Il est à noter que cette approche diffère des exercices économétriques qui cherchent à déterminer le taux de croissance de l'économie dans le long-terme en fonction d'un certain nombre de variables politiques, économiques et structurelles. Pour un exemple de ce type d'approche voir, par exemple, L. Moller et F. Haille, World Development, 2017.

**Graphique 3 : La contribution des secteurs public, privé et externe à la croissance économique**

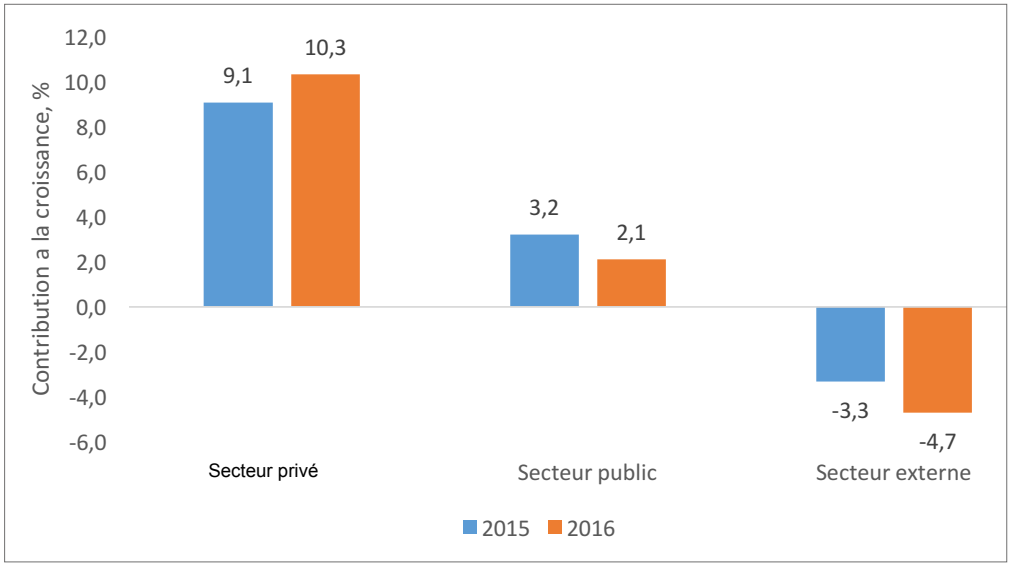


Source : Gouvernement et FMI

**Il devient difficile d'argumenter que la croissance économique s'accélère en Côte d'Ivoire lorsque le crédit bancaire se ralentit, les importations de biens d'équipements se réduisent, les exportations de cacao sont à la baisse, et la construction subit une décélération rapide depuis la mi-2015.**

**L'application de cette méthode pour la Côte d'Ivoire nous a permis de retenir quatre indicateurs qui sont non seulement fortement corrélés avec la croissance du PIB mais qui sont aussi produits mensuellement par les autorités ivoiriennes.** [2] Ces indicateurs sont les suivants :

- Le crédit au secteur privé : si la croissance du crédit dépend en partie de la politique monétaire et budgétaire poursuivie par le pays, cette variable est fortement influencée par le taux d'activités du secteur privé.
- Les exportations de cacao : ce secteur demeure stratégique pour la Côte d'Ivoire non seulement par son impact direct sur sa balance des paiements mais aussi sur les recettes de l'Etat et les conditions de vie de plus de 4 millions de personnes.
- Les importations de biens d'équipement (hors biens exceptionnels). Plus les entreprises locales désirent investir, plus elles vont importer des biens d'équipements qui ne sont que rarement disponibles dans un pays comme la Côte d'Ivoire.
- L'indicateur de BTP : Comme le dit l'adage, « quand la construction va, tout va ».

**L'examen de ces indicateurs conjoncturels laisse penser que l'expansion de l'économie ivoirienne a continué à se ralentir pendant les premiers mois de 2017**. Certes, il ne s'agit pas d'une science exacte et l'évolution de ces variables ne dépend pas uniquement du taux d'activité économique, mais il devient difficile d'argumenter que la croissance économique s'accélère en Côte d'Ivoire lorsque le crédit bancaire se ralentit, les importations de biens d'équipements se réduisent, les exportations de cacao sont à la baisse, et la construction subit une décélération rapide depuis la mi-2015. Ces tendances sont manifestes comme reflétées dans les graphiques ci-dessous.

2 Une simple analyse statistique a confirmé une forte corrélation de ces indicateurs avec l'évolution du PIB pendant la période 2010 et 2016 même s'il existe une double casualité entre la croissance économique et ces variables. La période d'observation est aussi relativement courte avec uniquement 7 observations sur une base annuelle.

**Graphique 4 : Le ralentissement de la croissance capté par plusieurs indicateurs conjoncturels (taux de croissance annualisés)**

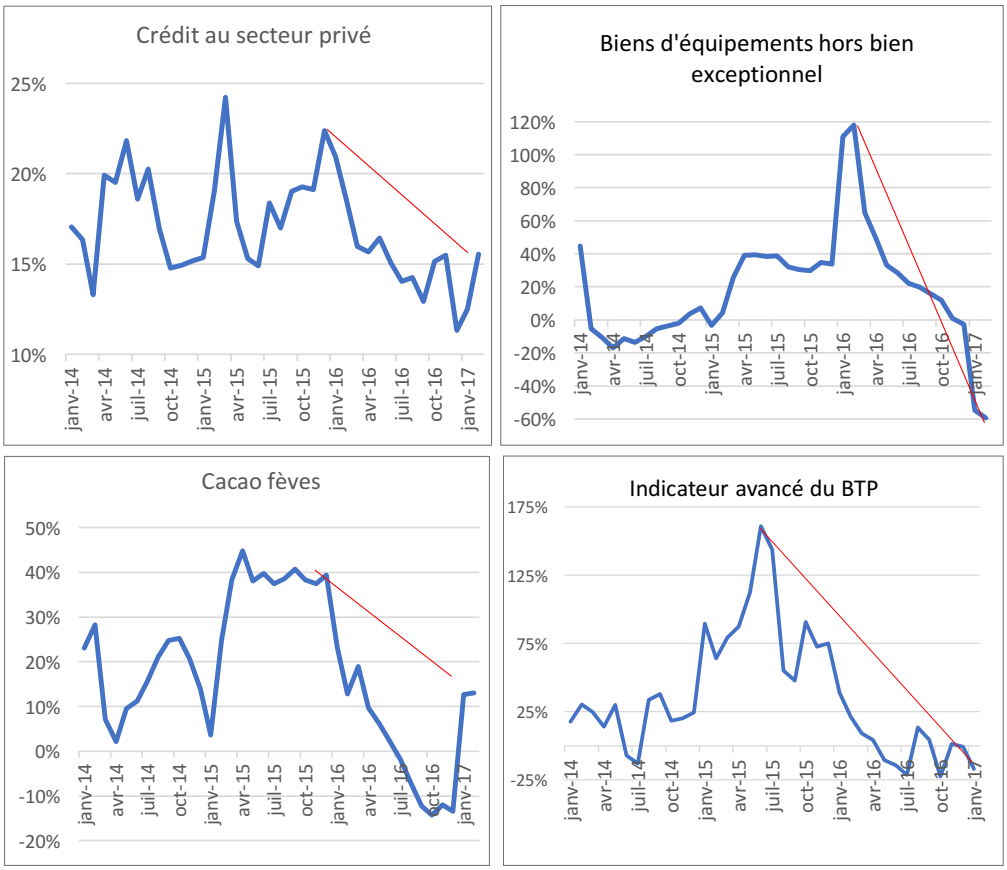


Source : Gouvernement et BCEAO

**Une deuxième indication qui milite en faveur d'un ralentissement de la croissance en Côte d'Ivoire est que les épisodes de forte croissance ont rarement dépassé 4-5 ans (graphique 5).** Chaque période d'expansion a été systématiquement suivie par des ralentissements marqués. Cette forte volatilité prouve la vulnérabilité de l'économie ivoirienne aux chocs externes (notamment le cours du cacao sur les marchés internationaux) et internes (en particulier l'instabilité politique qui a prévalu pendant les années 2000). Sur le plan international, plusieurs études ont montré que les pays qui ont réussi à maintenir un taux de croissance par habitant supérieur à 5-6% (qui serait l'équivalent à un taux de croissance du PIB autour de 7-8% pour la Côte d'Ivoire) ont été extrêmement rares au cours des dernières décennies. [3]

3 Pour un examen de l'expérience internationale, cf. L. Pritchett and Summers, *Asiaphoria Meets Regression to the Mean*, NBER Working Paper No. 20573, October 2014.

**Graphique 5 : Le chemin sinueux de la croissance ivoirienne**

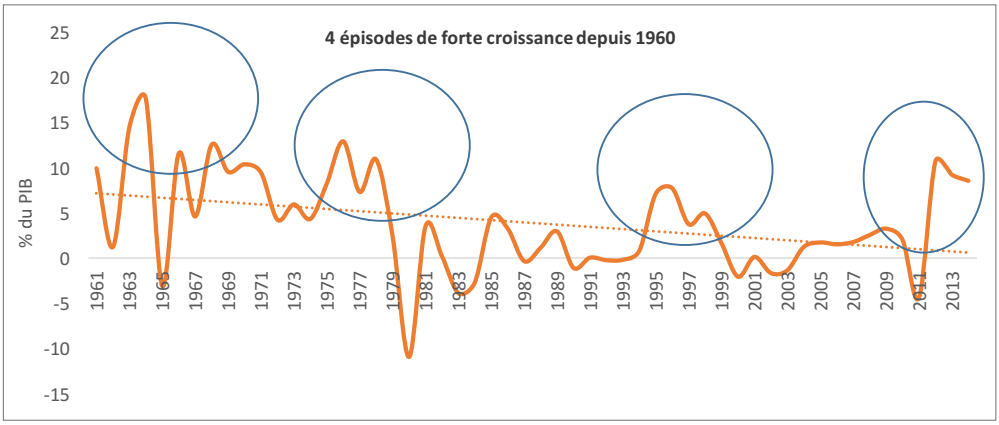


Source : Banque mondiale

**Bref, si l'expansion de l'économie a été surtout quantitative avec l'expansion de la politique budgétaire et le retour des investisseurs, elle devra devenir qualitative avec des gains de productivité tant dans le secteur public que privé.**

**Au-delà de cette première évidence statistique, le ralentissement de la croissance en 2016 puis en 2017 peut s'expliquer à la lumière de la diminution des effets de rebond qui avaient prévalu depuis la sortie de crise politique.** D'ailleurs, une comparaison internationale effectuée par le FMI en 2016 avait suggéré que ces effets avaient déjà subsisté en Côte d'Ivoire plus longtemps que dans la majorité des pays qui avaient retrouvé une certaine stabilité politique. [4] Concrètement, l'espace budgétaire est en train de se rétrécir pour les autorités ivoiriennes, ce qui les force à réduire le taux d'accroissement de leurs dépenses (notamment d'investissements). Les investisseurs privés deviennent plus attentifs au climat des affaires car la concurrence augmente dans la plupart des secteurs d'activités comme cela est visible dans la stagnation du nombre de projets enregistrés par l'agence de promotion des investissements entre 2015 et 2016, après une forte croissance les années précédentes. [5] Bref, si l'expansion de l'économie a été surtout quantitative avec l'expansion de la politique budgétaire et le retour des investisseurs, elle devra devenir qualitative avec des gains de productivité tant dans le secteur public que privé.

**Le deuxième facteur d'explication derrière le ralentissement économique est l'émergence d'un environnement extérieur moins favorable.** La baisse du prix du cacao a affecté le secteur stratégique le plus important de la Côte d'Ivoire, qui compte pour 40% de ses exportations, autour de 15% des recettes publiques et influence directement et indirectement la vie de 4-5 millions d'Ivoiriens. Cette baisse a fragilisé les producteurs car le prix bord champ a diminué de 1100 FCFA/kg à 700 FCFA/kg en avril 2017. Les exportateurs ont aussi vu leur marge se réduire, forçant les autorités à les soutenir à travers les fonds de compensation gérés par le Conseil Café-Cacao et, surtout, la suppression du droit d'enregistrement perçus sur les exportations. Le rebond du prix du pétrole a affecté négativement la filière car la Côte d'Ivoire importe la majorité de son carburant (même si celui-ci est en partie raffiné dans le pays).

4 Pour une discussion plus approfondie sur les effets de rattrapage et une comparaison internationale, cf. http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=43954.0
5 Source : Bulletin mensuel du CEPICI, février 2017.

**Pourtant, l'influence de la détérioration de l'environnement extérieur ne doit pas être surestimée.** En effet, la baisse du prix du cacao a été en partie absorbée par l'utilisation de contrats « futurs » par les exportateurs et devrait être presque entièrement compensée par une hausse exceptionnelle de la production en 2016/17. Au bout du compte, les recettes d'exportation du secteur cacao devraient être approximativement les mêmes en 2016/17 qu'en 2015/16. Les problèmes dans ce secteur sont sans doute plus à rechercher dans les ondes de chocs et la gestion du système de commercialisation (voir encadré pour une discussion). En plus, l'économie ivoirienne bénéficie de l'évolution favorable des prix pour la vaste majorité de ses autres produits d'exportations (Hévéa, coton, café, etc.) et d'importations, ce qui s'est traduit par une amélioration de ses termes de l'échange de 17% en 2016.[6] Enfin, comme la Côte d'Ivoire est aussi exportatrice de produits pétroliers raffinés, l'impact sur la balance commerciale de la hausse du prix du pétrole a été relativement neutre. Son appareil de production électrique n'est que peu dépendant des importations pétrolières (justifiant la décision de ne pas modifier les prix de l'électricité depuis juillet 2016) alors que le Gouvernement a jusqu'à présent opté de limiter l'impact sur le prix du carburant. Autrement dit, la Côte d'Ivoire continue d'être impactée favorablement par les fluctuations des prix internationaux, ce qui tranche fortement avec la situation qui prévaut dans la majorité des pays du continent africain.

**La baisse du prix du cacao a été en partie absorbée par l'utilisation de contrats « futurs » par les exportateurs et devrait être presque entièrement compensée par une hausse exceptionnelle de la production en 2016/17.**

### Les tensions sur le marché du cacao

Dans un « monde parfait », la baisse des prix sur le marché international n'aurait pas dû entrainer de profonds bouleversements dans ce secteur en Côte d'Ivoire, en tout cas pas au cours de la campagne 2016/17. La première raison est que les exportateurs sont en principe protégés par l'utilisation de contrats de vente au futur dont la plupart aurait dû être négociée au début de la campagne (soit avant la chute prononcée des cours). Ensuite, la baisse des prix est en partie compensée par une récolte exceptionnelle, prévue atteindre 1,98 millions de tonnes contre 1,6 millions en 2015/16. D'ailleurs cette relation entre les prix et les quantités n'est pas totalement fortuite dans le sens que la hausse de la production en Côte d'ivoire a influencé négativement les cours mondiaux car le pays représente autour de 40 % de la production mondiale. En l'absence d'information détaillée sur la proportion des ventes qui ont été couvertes par des contrats au futur, et leur « timing », le montant des recettes totales ne peut être qu'approximatif, mais il ne devrait que varier entre la campagne 2015/16 et 2016/17 pour se situer autour de 4,8 milliards de dollars.

Or, le monde du cacao n'est pas parfait si bien que la forte ainsi qu'imprévisible baisse des cours a mis en exergue plusieurs tensions le long de la filière. La première tension est liée à la situation des producteurs qui ont vu le prix-bord champ diminuer de 1100 FCFA/kg à 700 FCFA/kg au début avril 2017. Si cette baisse correspond à l'application de la formule, qui leur garantit un prix plancher au moins égal à 60 % du prix mondial, elle peut perturber les conditions de vie des producteurs dont près de la moitié vivent en dessous du seuil de pauvreté. Bien que les quantités vendues devraient augmenter en moyenne et compenser la baisse du prix, les ajustements vont certainement varier d'un producteur à l'autre.

La deuxième tension a émergé de la situation des exportateurs qui ont vu leur marge diminuer à la suite de la baisse du cours mondial. Ces exportateurs doivent faire face à un certain nombre de frais fixes qui ne varient pas en fonction des prix. En plus, si les exportateurs auraient dû être protégés de la baisse des cours par l'utilisation de contrats futurs avec la mise en place du PVAM, il

6 Par exemple, entre le premier trimestre de 2016 et celui de 2017, le prix du café a augmenté de 43%, celui du coton de 26%, celui de l'huile de palme de 22%, et celui du caoutchouc de 57%. Par contre, le prix du cacao a chuté de 30 % (source : Banque mondiale, Global Economic Prospects, Avril 2017).

semble qu'un nombre excessif ait été autorisé à opérer au prix comptant (spot). Ces opérateurs se sont donc retrouvés exposés à la baisse du prix tout en ayant l'obligation d'acheter aux paysans leur production à un prix qui avait été fixé à FCFA1100 par kg avant la baisse des prix. Ce n'est qu'en avril 2017 que le prix bord-champ a été réduit.

Enfin, la troisième et dernière tension provient des comptes de l'Etat. Afin de soulager la situation financière des exportateurs, le Gouvernement a opté d'éliminer le droit d'enregistrement de 5 % sur la valeur des exportations de cacao. La perte de ces recettes budgétaires est estimée autour de 45 milliards de FCFA pour le reste de l'année 2017.

A la vue de ces tensions, et des pertes fiscales occasionnées, le Gouvernement a exigé la tenue d'un audit technique, financier et institutionnel de la filière. Cet audit devrait apporter une lumière sur le fonctionnement du PVAM et l'utilisation des multiples fonds gérés par le Conseil-Café Cacao (CCC) ainsi que l'état et l'utilisation des fonds de compensations détenus dans les banques commerciales et le Fonds de réserves à la BCEAO.

A moyen terme, si la baisse des prix du cacao sur le marché international se maintient et si la récolte revient à son niveau de 2015/16, il est certain que les recettes en provenance du cacao vont chuter de manière substantielle avec des répercussions négatives sur la balance commerciale et les recettes de l'Etat ainsi que sur le niveau de vie des producteurs.

**Il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences de ces évènements mais ils ont déjà contribué à remettre au centre de l'agenda les préoccupations autour de la redistribution des fruits de la croissance et de la bonne transparence en matière de gestion des ressources publiques.**

**Au niveau interne, la bonne marche de l'économie ivoirienne est perturbée par la série d'évènements qui ont pris place depuis le début d'année 2017**. Les revendications financières de la part des militaires et la grève des fonctionnaires, ont rappelé que le pays restait somme toute fragile. Bien sûr des progrès conséquents ont été réalisés lors des dernières années avec l'organisation d'élections et le retour d'une certaine stabilité politique et sociale, mais ces évènements récents ont créé une inquiétude croissante. Son impact sur la croissance est d'abord direct avec un ajustement du budget de l'Etat (voir section suivante) qui s'est traduit par une révision à la baisse des dépenses d'investissements et des dépenses pro-pauvres, notamment en agriculture. Il est aussi indirect sur l'activité privée, car les investisseurs ont horreur de l'incertitude ce qui peut les pousser à réduire, retarder ou même annuler leurs projets. Il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences de ces évènements mais ils ont déjà contribué à remettre au centre de l'agenda les préoccupations autour de la redistribution des fruits de la croissance et de la bonne transparence en matière de gestion des ressources publiques.

### 1.2. Un taux d'inflation maitrisé grâce à une politique monétaire

**En 2016, la politique monétaire conduite par la BCEAO, a été prudente avec une augmentation de la masse monétaire de 12 % en alignement avec le taux de croissance du PIB**. Cette politique se justifie dans un contexte où l'objectif principal des autorités monétaires est de minimiser l'écart inflationniste entre les pays de l'espace UEMOA avec la zone Euro et ainsi stabiliser le taux de change réel dans un système où la valeur de la monnaie locale est ancrée sur l'Euro.

**Cet objectif a été atteint en 2016 car le taux d'inflation a été en moyenne de 0,7 %, proche du taux moyen reporté au sein de la zone Euro** (cf. graphique 6). En plus de la prudence de la politique monétaire, ce taux reflète le retour à la

normale des prix des denrées, qui avaient fortement augmenté entre mars et juin 2016 lorsque la production de certains produits agricoles avait été affectée par de mauvaises conditions climatiques. L'inflation modérée est aussi la conséquence de la politique gouvernementale de limiter l'impact de la hausse du prix du pétrole sur le carburant et donc les coûts de transports.

**Graphique 6 : Inflation maitrisée en 2016 et proche de celle reportée dans la zone Euro**

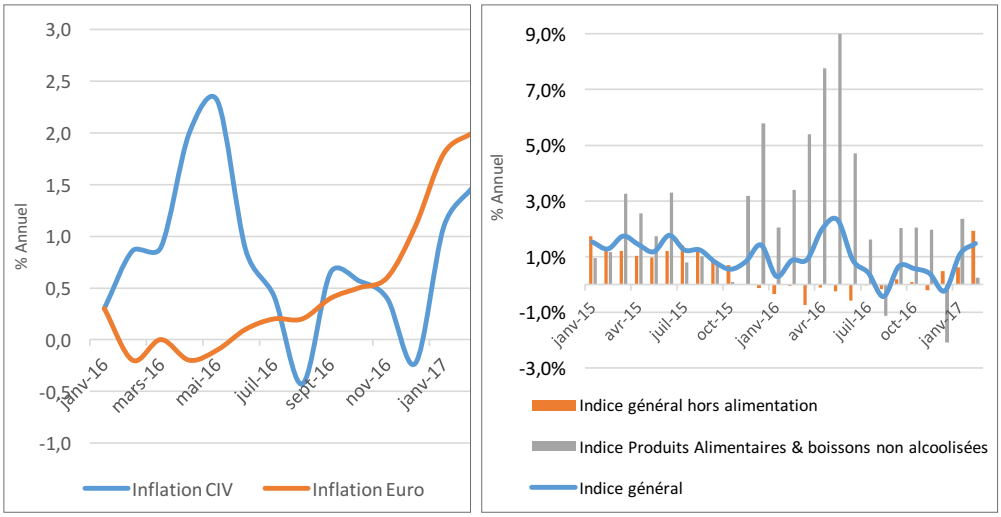


Source ; Gouvernement et FMI

**Ce phénomène régional s'est aussi reproduit en Côte d'Ivoire où le Gouvernement a pu émettre des titres sur le marché régional pour près de 2,8 % du PIB.**

**Afin de maintenir la croissance monétaire en ligne avec le taux de croissance économique, la BCEAO a dû vendre une partie de ses réserves en monnaie étrangère afin de compenser la forte croissance du crédit domestique**. Les réserves ont diminué de 9% alors que l'expansion du crédit a atteint environ 20% en moyenne pendant l'année 2016. Si le crédit octroyé au secteur privé a augmenté moins rapidement que pendant les années précédentes (+14,4% en 2016 contre plus de 20% en 2015 et 30 % en 2014), le crédit vers le secteur public a été en forte expansion. Cette rapide expansion a pris place dans tous les pays de la zone UEMOA car le faible coût du refinancement auprès de la BCEAO a encouragé les banques commerciales à utiliser ce guichet pour ensuite acheter des obligations émises par les États. Ce phénomène régional s'est aussi reproduit en Côte d'Ivoire où le Gouvernement a pu émettre des titres sur le marché régional pour près de 2,8 % du PIB (voir plus d'explications dans la section suivante consacrée au financement du secteur public).

**La BCEAO s'est inquiétée de ce phénomène régional car les banques se sont trouvées de plus en plus exposées en détenant une quantité grandissante d'obligations publiques dans leur portefeuille**. Cette facilité d'emprunt a aussi servi à desserrer la contrainte de financement pesant sur les gouvernements, provoquant une hausse des déficits budgétaires dans toute la région. Cette double inquiétude a conduit les autorités monétaires à revoir leur politique en décembre 2016 et à augmenter le taux d'intérêt perçu au guichet de la BECAO pour le prêt marginal de 100 points de base (passant de de 3,5 à 4,5%) et fixer des limites plus strictes à l'accès à ce guichet pour les banques commerciales. Ce changement de politique s'est tout de suite traduit par un resserrement de la liquidité pour les

banques commerciales qui ont alors perdu leur appétit pour les titres publics. Bien que la BCEAO ait assoupli cette politique en mars 2017 en diminuant le coefficient de réserves obligatoires pour les banques commerciales, le marché est devenu moins liquide, ce qui a rendu plus difficile pour les gouvernements de lever des fonds dans un contexte où leurs besoins de financement restent substantiels.

**Le ratio moyen des fonds propres de l'ensemble des banques est aussi tombé à 8,04 % fin 2016, soit seulement légèrement au-dessus de la norme de 8 % établie par l'UEMOA.**

**Le marché financier a continué de croître rapidement en 2016, grâce à l'extension des crédits octroyés au secteur privé et public, mais certains signes de fragilité sont apparus.** En décembre 2016, 7 banques sur 23, qui représentent 4 % des actifs du système, n'observaient pas le ratio minimum de fonds propres[7]. Le ratio moyen des fonds propres de l'ensemble des banques est aussi tombé à 8,04 % fin 2016, soit seulement légèrement au-dessus de la norme de 8 % établie par l'UEMOA. Par contre, la part des prêts improductifs dans leur portefeuille a baissé en 2016 (9%) par rapport à 2015 (10.6%). Le Gouvernement a poursuivi le processus de restructuration des banques publiques avec la cession de ses parts dans l'ex-BIAO CI (20%) en 2016. La privatisation de BHCI (51,6%) et de Versus Bank (100%) a été annoncée et devrait intervenir avant la fin de 2017. Les problèmes de la CNCE placée sous administration provisoire depuis 2015, demeurent car ses fonds propres restent négatifs en dépit des 35 milliards FCFA injectés par le Gouvernement en 2016. Le Gouvernement devrait rapidement trouver une solution pour la CNCE qui représente un risque budgétaire notamment avec la mise en œuvre du plan de restructuration et de recapitalisation récemment adopté.

### 1.3. Une politique budgétaire sous pression

**Le déficit budgétaire s'est détérioré de plus de 1% du PIB en 2016, pour atteindre 4 % du PIB (graphique 7).** Cette dégradation est expliquée par la baisse de l'effort fiscal et une hausse des dépenses, même si leur taux d'expansion a été moins rapide qu'en 2015. Le financement s'est fait en grande partie grâce à l'aide officielle et à l'emprunt sur le marché régional comme expliqué ci-dessus.

**Graphique 7 : Une hausse du déficit budgétaire en 2016**

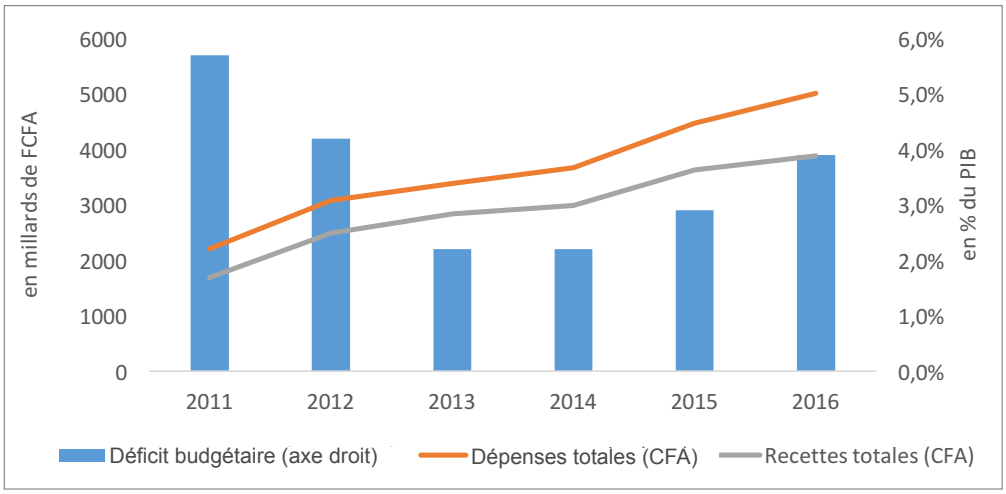


Source : Gouvernement

7 En juillet 2015, l'exigence minimale de fonds propres a été doublée, à 10 milliards de FCFA, et les banques doivent y satisfaire avant juin 2017.

**L'effort de mobilisation de recettes s'est réduit en 2016 par rapport à 2015**. Le taux de croissance des recettes domestiques n'a été que de 6,9 %, soit inférieur à la croissance du PIB et pratiquement trois fois moins rapide que celui observé en 2015 (cf. tableau 1). Presque toutes les catégories de recettes fiscales ont augmenté moins rapidement, notamment les droits et taxes sur les transactions commerciales à cause du déclin des importations. Les recettes non-fiscales ont chuté de près de 1 point du PIB. Cette baisse est en fait le retour à la normale, après une année 2015 exceptionnelle où les opérateurs téléphoniques avaient rempli les caisses de l'Etat grâce au renouvellement de leurs licences.

**En 2016, pour chaque franc dépensé par le Gouvernement, presque la moitié a été utilisée pour payer le remboursement de la dette et les institutions, ce qui laisse nécessairement moins de ressources pour les dépenses productives et sociales.**

**Tableau 1 : L'effort de mobilisation des recettes en baisse en 2016**

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| | En Milliards de FCFA | | | En % | |
| RECETTES DOMESTIQUES | 2989.3 | 3634.6 | 3884.1 | 21.6% | 6.9% |
| Recettes fiscales | 2573.2 | 2954.8 | 3197.6 | 14.8% | 8.2% |
| DGI | 1335.8 | 1471.0 | 1632.8 | 10.1% | 10.9% |
| Impôts directs | 733.9 | 781.0 | 843.7 | 6.4% | 8.0% |
| Impôts sur biens et services | 601.9 | 689.9 | 788.2 | 14.6% | 14.3% |
| TVA | 255.4 | 286.1 | 323.0 | 12.0% | 12.9% |
| Droit d'enregistrement café-cacao | 38.0 | 86.2 | 128.5 | 126.8% | 49.0% |
| Taxes d'exploitation pétrolière | 39.6 | 30.8 | 23.5 | -22.1% | -23.6% |
| Autres taxes indirectes | 268.9 | 286.6 | 313.2 | 6.6% | 9.3% |
| TRESOR | 8.3 | 8.9 | 9.4 | 7.1% | 6.1% |
| DGD | 1229.0 | 1474.8 | 1556.1 | 20.0% | 5.5% |
| Droits & taxes à l'importation | 840.2 | 1011.2 | 1081.8 | 20.3% | 7.0% |
| Droits & taxes à l'exportation | 325.1 | 387.1 | 392.2 | 19.0% | 1.3% |
| Autres | 63.5 | 76.5 | 82.0 | 20.5% | 7.1% |
| Recettes non fiscales | 416.0 | 679.7 | 531.6 | 63.4% | -21.8% |

Source : Gouvernement et FMI

**Les dépenses publiques ont augmenté de 0,6 % du PIB en 2016 pour atteindre 23,6 % du PIB.** Cette hausse s'est ralentie par rapport à 2015 car l'espace budgétaire s'est rétréci. Seules les dépenses en biens et services ont augmenté plus rapidement en 2016 qu'en 2015, et encore cet accroissement est en grande partie expliqué par un changement de classification dans le budget de l'Etat (graphique 8).

**En 2016, la composition des dépenses s'est modifiée avec le déplacement des dépenses d'infrastructures vers les dépenses administratives et économiques, alors que le poids des dépenses sociales, de sécurité, et du service de la dette est resté approximativement le même (graphique 9)**. Ce changement de composition indique une modification de stratégie avec la baisse des dépenses productives au profit de celles contribuant au fonctionnement des institutions telles que l'Assemblée nationale, la Présidence et la Primature qui comptaient pour approximativement 20 % du budget de l'Etat en 2016 contre uniquement 14% en 2015. En 2016, pour chaque franc dépensé par le Gouvernement, presque la moitié a été utilisée pour payer le remboursement de la dette et les institutions, ce qui laisse nécessairement moins de ressources pour les dépenses productives et sociales.

**Enfin, le glissement des dépenses en faveurs des institutions au détriment des infrastructures ne s'est pas inscrit explicitement dans le budget approuvé par l'Assemblée Nationale mais a pris place à travers l'exécution inégale du budget en 2016 (graphique 9).** En effet, le taux d'exécution associé à la dépense d'infrastructure n'a été que de 53% en 2016, ce qui est non seulement plus bas que le taux associé aux autres dépenses mais aussi une chute significative par rapport à 2014 et 2015 quand les dépenses sur les infrastructures étaient exécutées à 87 et 78% respectivement (graphique 9).

**À la fin de 2016, le stock total de la dette atteignait 48,5% du PIB, très inférieur à la norme de 70% de l'UEMOA.**

**Graphique 8 : L'expansion des dépenses publiques s'est ralentie en 2016**

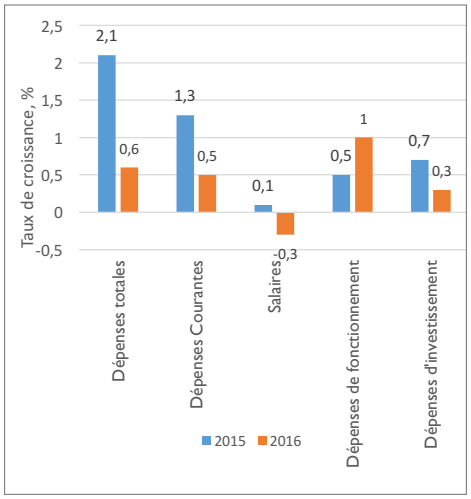


**Graphique 9 : Le changement dans la composition de la dépense et la réduction du taux d'exécution des dépenses dans l'infrastructure**

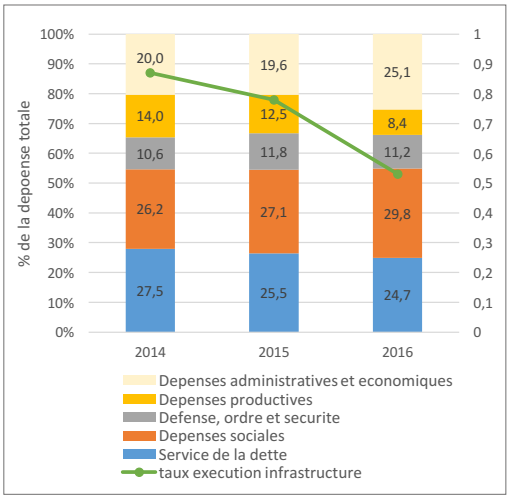


Source : Ministère des Finances

**Le déficit budgétaire a été financé par une hausse des emprunts de l'Etat sur le marché intérieur et régional alors que le recours au financement extérieur a diminué.** En 2016, le Gouvernement a continué de bénéficier de l'aide extérieure, dont la contribution a toutefois diminué de 2,5% du PIB en 2015 à 1,5% % du PIB en 2016. En ce qui concerne les emprunts non concessionnels, le Gouvernement a modifié sa stratégie en privilégiant le marché régional au détriment des émissions d'Euro bonds comme cela avait été utilisé en 2014 et 2015. Le Gouvernement ivoirien a emprunté pour plus de 2,8% du PIB sur le marché domestique et régional en 2016 contre seulement -0.3 % et -1.3 % du PIB en 2014 et 2015. Comme expliqué auparavant, cette opportunité semble s'être amoindrie depuis le changement de politique de la BCEAO en décembre 2016, puisque le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a rencontré des difficultés à emprunter sur le marché régional pendant les premiers mois de 2017. Malgré la hausse des taux d'intérêt et la baisse des maturités, les dernières émissions n'ont pas été entièrement souscrites. Les autorités ivoiriennes sont donc retournées vers le marché international en procédant à une nouvelle émission d'Euro bonds pendant le mois de juin 2017.

**L'évolution de la dette publique demeure soutenable en 2016.** En dépit de l'augmentation des emprunts au cours des dernières années, le Gouvernement a réussi à maintenir sa dette sous contrôle. À la fin de 2016, le stock total de la dette atteignait 48,5% du PIB, très inférieur à la norme de 70% de l'UEMOA. Les risques

existent toutefois en raison du poids considérable et de la croissance de la dette non-concessionnelle (augmentation de la vulnérabilité à cause de la possible hausse des taux d'intérêts) et de l'échéance de la dette concentrée dans les années 2023-25. Ce montant n'inclut pas les dettes accumulées par les entreprises publiques et les arriérés de l'Etat (notamment auprès des fonctionnaires pendant les années 2009-11) et les risques contingents associés au système financier et aux projets de partenariats publics-privés (PPP). Ces risques sont discutés avec plus de détails dans la section suivante.

**Par contre, la bonne nouvelle est que les IDE restent substantiels, avec même une hausse de 0,2% du PIB entre 2015 et 2016.**

### 1.4. La stabilité des comptes extérieurs mais avec une perte de réserves

**Le déficit de la balance courante s'est légèrement creusé pour atteindre 1,1 % du PIB en 2016.** Cependant, il n'a pu être entièrement financé en raison de la baisse des flux de capitaux vers la Côte d'Ivoire, ce qui a provoqué une baisse d'environ 1 % du PIB des réserves internationales (Graphique 10). Toutefois, le niveau de ces dernières restait suffisant pour couvrir environ 4 mois de la valeur des importations à la fin décembre 2016.

**Les montants (nets) de capitaux en direction de la Côte d'Ivoire se sont ralentis à cause de l'endettement moindre de l'Etat sur le marché international qui a préféré se financer sur le marché régional.** Les prêts (nets) concessionnels ont aussi baissé en partie à cause de la hausse des montants d'amortissement. Par contre, la bonne nouvelle est que les IDE restent substantiels, avec même une hausse de 0,2% du PIB entre 2015 et 2016.

**Graphique 10: Le déficit de la balance courante n'a pas été entièrement financé par des afflux de capitaux en 2016**

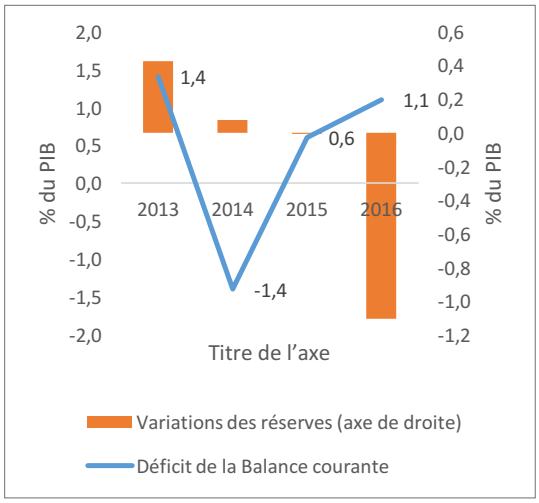


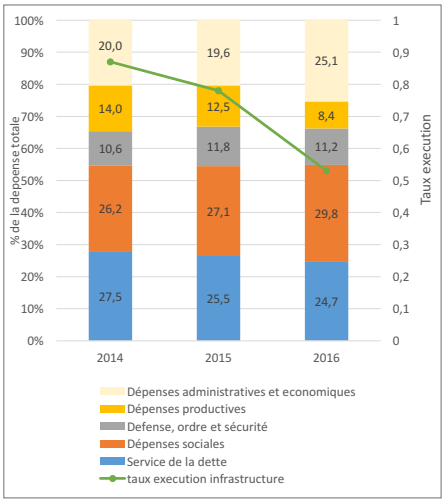


Source : Banque mondiale

**Le compte de la balance courante s'est légèrement dégradé en 2016, reflétant une détérioration simultanée de la balance commerciale, des services et des revenus.** Cependant, ces détériorations ont été marginales. Le développement le plus marquant de 2016 a été le renversement de la tendance tant des exportations que des importations qui ont baissé respectivement de 14% et 17% en 2016, alors qu'elles avaient été en hausse presque chaque année depuis 2012 (tableau 2). La baisse des exportations est en partie expliquée par la chute de la production de cacao et des prix du pétrole lors du premier semestre de 2016, ainsi que de la contraction des ventes de certains produits transformés ; ce qui pourrait indiquer une perte de compétitivité de la Côte d'ivoire ou une baisse de la demande globale. Du côté des importations, la baisse la plus prononcée concerne les biens d'équipements, ce qui peut indiquer une demande moins forte de la part des investisseurs locaux et des biens intermédiaires (en partie le pétrole).

**Le développement le plus marquant de 2016 a été le renversement de la tendance tant des exportations que des importations qui ont baissé respectivement de 14% et 17% en 2016 alors qu'elles avaient été en hausse presque chaque année depuis 2012.**

**Tableau 2 : Evolution des exportations et importations, taux de croissance**

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017* |
|---|---|---|---|---|
| EXPORTATIONS | 1% | 12% | -14% | 16% |
| Cacao fèves | 17% | 38% | -13% | 13% |
| Noix de cajou | 176% | 2% | 10% | -39% |
| Pétrole Brut | -33% | -13% | 7,2% | 99% |
| Autres Produits primaires | -13% | -7% | 6,8% | 40% |
| Cacao transformé | 19% | 23% | -1% | -1% |
| Produits pétroliers | 9% | -33% | -31% | 68% |
| Autres Produits transformés | 0% | -1% | -9% | -22% |
| IMPORTATIONS | -14% | 17% | -17% | -25% |
| Biens de consommation | 11% | 14% | 2% | 2% |
| Biens d'équipements | -53% | 82% | -37% | -59% |
| Biens intermédiaires | 1% | -7% | -23% | -21% |

Source : Calculs de la Banque mondiale sur la base des données du Gouvernement (*) Taux de croissance sur les 2 premiers mois de l'année en comparaison de la même période en 2016.

## 2. LES PERSPECTIVES DE COURT ET MOYEN TERMES

**Les perspectives économiques de la Côte d'ivoire restent favorables dans le court et le moyen termes, avec un taux de croissance qui devrait converger autour de 6,5 % dans les prochaines années.** Si ce taux est légèrement plus bas que celui réalisé depuis la sortie de crise en 2012, il demeurerait l'un des plus élevé de l'Afrique subsaharienne et serait largement au-dessus de la croissance démographique du pays. Cette trajectoire positive est toutefois sujette à des risques conjoncturels, tant internes qu'externes, qu'il faudra gérer. Elle sera aussi tributaire de la capacité du gouvernement à continuer à mettre en œuvre les réformes structurelles dont l'économie a besoin pour générer les emplois et les gains de productivité nécessaires à une croissance rapide et plus inclusive.

## 2.1. Scénario de base

**Le taux de croissance du PIB devrait atteindre environ 7,0% en 2017 pour ensuite se réduire graduellement à 6,5 % puis 6,3 % en 2018 et 2019** (Tableau 3). Cette trajectoire tient compte de l'essoufflement des effets de rebond qui avaient prévalu depuis la sortie de crise politique et la survenance de chocs extérieurs et domestiques, qui ont obligé les autorités à revoir leur politique budgétaire. Elle suppose toutefois une évolution relativement positive des prix des matières agricoles sur les marchés internationaux tels que projetés par la Banque mondiale, même si les recettes en provenance de la filière du cacao devraient diminuer en raison de l'impact de la baisse des prix qui a pris place en 2016, et des perspectives de récoltes qui pourraient être inférieures à celle de la campagne en 2016/17.[8]

**Le ralentissement des investissements publics devrait être en partie compensé par le développement de plusieurs projets de PPP dans des secteurs stratégiques.**

**Tableau 3 : Les perspectives économiques, 2017-19**

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 (p) | 2018 (p) | 2019 (p) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Croissance du PIB (%) | 8,5 | 9,2 | 7,7 | 7,0 | 6,5 | 6,3 |
| Inflation (IPC, %) | 0,4 | 1,2 | 0,7 | 1,3 | 2,0 | 2,0 |
| | En pourcentage du PIB | | | | | |
| Solde budgétaire | -2,2 | -2,9 | -4,0 | -4,5 | -3,7 | -3,0 |
| Solde du compte courant | 1,4 | -0,6 | -1,1 | -2,6 | -3,0 | -3,0 |
| Dette publique | 44,8 | 47,8 | 48,3 | 48,4 | 46,6 | 44,6 |

Source: Banque mondiale, Mai 2017.

**La croissance économique ivoirienne devrait continuer à être portée par le secteur des services, avec l'expansion prévue de la production de l'énergie et de la demande soutenue pour les transports, les communications et la finance stimulée par le processus d'urbanisation et le rôle de la Côte d'Ivoire comme plaque tournante dans les échanges régionaux.** Le secteur industriel devrait aussi continuer à croitre sous l'impulsion de la politique gouvernementale visant à encourager la transformation des produits agricoles (notamment la noix de cajou et le cacao), alors que la contribution de la construction devrait légèrement diminuer à la suite des ajustements nécessaires que le Gouvernement devra faire dans son programme d'investissements. Le ralentissement des investissements publics devrait être en partie compensé par le développement de plusieurs projets de PPP dans des secteurs stratégiques. La croissance du secteur agricole devrait rester en moyenne autour de sa moyenne historique, soit 2-3 % entre 2012 et 2016, même si ce secteur reste vulnérable à des chocs extérieurs et climatiques comme cela a été expérimenté par la filière du cacao.

**Le taux d'inflation devrait rester en dessous de 2% entre 2017 et 2019, soit en deçà de la cible fixée au sein de l'UEMOA.** Ce taux correspond à la politique monétaire prudente qui devrait caractériser la conduite de la BCEAO dans les court et moyen termes.

8 Selon la Banque mondiale : *Global Economic Prospects*, avril 2017, l'évolution des prix sur les marchés internationaux devrait être la suivante entre 2017 et 2019 : cacao (+5%) ; café (-1%) ; huile de palme (+3 %) ; coton (+4.3) et caoutchouc (+1%).

**Le Gouvernement devra réussir un ajustement graduel du déficit budgétaire de 1,5% entre 2018 et 2019 pour atteindre l'objectif communautaire de 3% du PIB.** Cet ajustement sera nécessaire à la suite de la hausse du déficit à 4,5% du PIB prévue en 2017. Cette dégradation est la conséquence du ralentissement de la hausse de l'effort fiscal, notamment à travers la décision des autorités de suspendre le droit d'enregistrement sur les exportations de cacao (équivalent à une perte de 45 milliards de FCFA en 2017) et de réduire la fiscalité pétrolière (voir encadré). Elle s'explique aussi par le besoin de financer les revendications salariales et le paiement d'arriérés suite à l'accord passé entre les autorités et les forces militaires ainsi qu'une partie de la fonction publique pendant le premier trimestre 2017 (ces besoins sont estimés autour de 0,6% du PIB). Ce scénario de base suppose que ces développements sociaux n'auront plus d'impact financiers au-delà du budget de 2017. Afin de parvenir à l'objectif d'un déficit budgétaire de 3 % du PIB en 2019, le Gouvernement devra fournir un effort conséquent pour accroitre son espace budgétaire à travers une plus forte mobilisation des recettes et un meilleur contrôle des dépenses publiques en 2018 et 2019. Cet effort devra inclure une rationalisation des exonérations fiscales et une meilleure identification des contribuables afin de réduire l'évasion fiscale. Au niveau des dépenses, les autorités devront chercher des gains d'efficience en réduisant les gaspillages et en cherchant à mieux exploiter les partenariats avec le secteur privé, dont le rôle devrait s'accroitre non seulement pour les infrastructures mais aussi pour les services de santé et d'éducation.

**Afin de parvenir à l'objectif d'un déficit budgétaire de 3 % du PIB en 2019, le Gouvernement devra fournir un effort conséquent pour accroitre son espace budgétaire à travers une plus forte mobilisation des recettes et un meilleur contrôle des dépenses publiques en 2018 et 2019.**

### Les pertes fiscales dûes aux décisions de politique économique dans le cacao et la filière énergétique

Secteur cacao : La baisse du prix du cacao sur les marchés internationaux a affecté la situation de nombreux exportateurs ivoiriens. Ceux-ci ont vu leurs marges diminuer, même si le prix bord-champ a été réduit de 1,100 à 700 FCFA/kg en avril 2017. Afin d'aider les exportateurs tout en accordant 60% du prix international aux producteurs, le Gouvernement a suspendu le droit d'enregistrement de 5% perçu sur la valeur des exportations. Cette suspension entraine une perte fiscale d'environ 45 milliards de FCFA pour l'Etat en 2017.

Secteur énergétique : Le prix du pétrole est remonté sur les marchés internationaux au cours des 12 derniers mois. Ce prix est passé de 30 USD le baril en janvier 2016 a pratiquement 50 dollars en mai 2017. Cette remontée aurait dû affecter le prix du carburant car la Côte d'Ivoire est un importateur de pétrole. Les autorités ont préféré épargner les automobilistes et les transporteurs en laissant le prix du carburant inchangé, sauf pour un ajustement temporaire de 4 % du prix de l'essence super début mai 2017. L'ajustement a été de baisser la fiscalité pétrolière (niveau de taxation inférieure) ce qui pourrait entrainer une perte de revenus équivalente à environ 160 milliards de FCFA en 2017 (en supposant aucun ajustement des prix pendant le reste de l'année).

**En termes de financement des comptes de l'Etat, le Gouvernement devrait recourir à une combinaison d'emprunts concessionnaires et non-concessionnaires**. Le montant des prêts concessionnaires et des dons devrait rester au niveau observé lors des deux dernières années (soit environ 2% du PIB), alors que les emprunts non concessionnaires devaient augmenter en 2017 pour ensuite se réduire en fonction de l'ajustement budgétaire projeté en 2018 et 2019. En juin 2017, le Gouvernement est retourné sur le marché international avec l'émission d'un tirage d'Euro bonds, en partie pour palier à la difficulté de lever des fonds sur le marché régional.

**En juin 2017, le Gouvernement est retourné sur le marché international avec l'émission d'un tirage d'Euro bonds, en partie pour palier à la difficulté de lever des fonds sur le marché régional.**

**En raison des prévisions favorables en termes de croissance économique et de la capacité du Gouvernement à réduire son déficit, le risque d'endettement excessif de la Côte d'Ivoire, tel qu'évalué par la Banque mondiale et le FMI, reste modéré**. Le niveau de la dette publique devrait rester au-dessous de 50 % et diminuer en 2018 et 2019, avec des besoins de refinancement modestes dans les années à venir car la structure de la dette existante est relativement de long terme. Toutefois, le service de la dette publique (y compris amortissement) absorbe déjà ¼ des dépenses du Gouvernement ce qui est au-dessus du niveau de 20% considéré comme raisonnable par le FMI. Les risques resteront maitrisés tant que la politique budgétaire restera dans les contours projetés ci-dessus et que les taux d'intérêts régionaux et internationaux demeureront dans les limites raisonnables.

**Au niveau des comptes extérieurs, une légère détérioration du déficit de la balance courante est prévue pour les années à venir**. D'une part, les exportations devraient se maintenir à leur niveau dans la mesure où la baisse des ventes de cacao devrait être compensée par la hausse prévue des prix de la plupart des autres exportations traditionnelles, et l'effort de diversification en cours, notamment au sein de l'industrie agro-alimentaire. D'autre part, les importations devraient s'accroitre au rythme du taux de croissance de l'économie et des besoins en équipements du secteur privé. Bien entendu, ces projections restent tributaires des variations des prix sur les marchés internationaux, des volumes de récoltes (notamment pour le cacao) et de la demande globale.

### 2.2. Les risques à maitriser

**Le scénario de base proposé ci-dessus suppose que le pays ne sera pas affecté par des chocs majeurs tant externes qu'internes et que, si ceux-ci interviennent, ils puissent être gérés par les autorités ivoiriennes**.

**Afin de simplifier la présentation, quatre catégories de risques sont distinguées : (i) externes ; (ii) climatiques ; (iii) politiques ; et (iv) budgétaires**. Si chacune de ces catégories capte des risques majeurs, elles sont aussi étroitement liées et peuvent se renforcer l'une à l'autre. Par exemple, un accroissement des incertitudes politiques peut entrainer une hausse des dépenses publiques et ainsi déstabiliser la situation budgétaire. Cette déstabilisation peut à son tour aggraver les risques politiques. Les conditions climatiques peuvent se dégrader, affectant la production agricole, qui pourraient alors augmenter la pression sur la dépense publique.

**La théorie économique nous enseigne qu'une petite économie ouverte telle que la Côte d'Ivoire est exposée aux chocs externes, qui par nature sont en dehors du contrôle direct du Gouvernement.** Pour la Côte d'Ivoire, les fluctuations des prix des matières agricoles et minérales sont un facteur important car son commerce extérieur est fortement dépendant de ses produits. L'exemple récent de la baisse du prix du cacao illustre ce risque, car ce produit compte pour près de 40 % des exportations du pays. Fort heureusement elle a pris place dans un contexte où la récolte a été exceptionnelle et où les prix des autres produits d'exportations sont à la hausse. Toutefois, le risque demeure que la production agricole (y compris de cacao) soit affectée par des changements climatiques et que les prix des autres produits repartent à la baisse. Le deuxième choc extérieur pourrait provenir des marchés de capitaux avec le renchérissement des coûts des emprunts tant sur le marché régional qu'international.[9] Au niveau régional, la BCEAO a modifié sa politique monétaire ce qui a déjà contribué à renchérir le coût des emprunts. L'éventuel resserrement de la politique monétaire américaine pourrait engendrer une nouvelle hausse des taux d'intérêts internationaux, y compris pour les pays émergents même si la dette de la Côte d'Ivoire semble avoir été passablement épargnée jusqu'à présent. Enfin, le troisième choc externe est lié à la situation sécuritaire avec notamment la menace terroriste qui peut affecter à tout moment les pays de la sous-région. La Côte d'Ivoire avait d'ailleurs été touchée par un attentat qui s'est produit à Grand-Bassam en mars 2016.

**Le départ des troupes des Nation-Unies (total en juin 2017) démontre aussi l'amélioration de la sécurité. Toutefois, les revendications des militaires et celles de la fonction publique en début 2017, ont rappelé que la situation restait fragile.**

**Le risque climatique est présent pour la Côte d'Ivoire. L'agriculture ivoirienne est vulnérable à la pluviométrie et aux vents du désert.** Par exemple, la force de l'Harmattan avait perturbé les récoltes au début de lannée 2016 et provoqué une flambée des prix (heureusement temporaire) de plusieurs produits alimentaires dans les villes du pays. Avec une agriculture qui compte pour 25 % du PIB et qui emploie encore la moitié de la force de travail, le moindre changement dans la production agricole aura des répercussions sur la sécurité alimentaire et le revenu des ménages.

**Bien que la Côte d'Ivoire ait retrouvé une stabilité politique et sociale, les risques ne sont pas totalement absents.** Depuis 2012, le Gouvernement a réussi à organiser plusieurs élections et la réforme de la Constitution ce qui prouve que les mécanismes démocratiques se sont améliorés au cours des dernières années. Le départ des troupes des Nation-Unies (total en juin 2017) démontre aussi l'amélioration de la sécurité. Toutefois, les revendications des militaires et celles de la fonction publique début 2017, ont rappelé que la situation restait fragile. Si les autorités ont trouvé un accord pour mettre un terme à ses revendications, d'autres mouvements peuvent surgir à un moment où il est prévu que la croissance se ralentisse, et que le calendrier politique s'accélère avec l'organisation des élection présidentielles prévues en 2020.

**Le Gouvernement devra poursuivre une politique budgétaire prudente pour maintenir une trajectoire de dette soutenable au cours du temps.** Après l'augmentation du déficit budgétaire en 2016 et 2017 et par conséquent du montant total de la dette, les autorités devront procéder à un ajustement équivalent à 1,5% du PIB dans les deux prochaines années. Cet effort conséquent devra prendre place

9 A ce risque peut s'ajouter le risque de change si le dollars américain continue à s'apprécier par rapport à l'Euro.

dans un contexte où la croissance économique est prévue se ralentir et la campagne politique pour les prochaines élections devrait s'intensifier. La tentation pourrait alors être grande de dépenser plus, alors que l'accent devrait être sur comment dépenser mieux. La recherche d'efficience dans l'utilisation des fonds publics, notamment au niveau des passations de marchés publics, doit retenir l'attention des autorités. Ces actions ne sont pourtant pas sans risques car percevoir plus d'impôts et mieux contrôler les dépenses ne se fait pas sans affecter des groupes importants qui peuvent alors résister et conduire au renoncement des réformes. Il faudra, en outre, suivre avec attention, l'évolution de la composition des dépenses publiques car celles-ci doivent continuer à privilégier les secteurs productifs et sociaux (alors que la tendance inverse est apparue en 2016).

**Tous ces risques financiers qui émergent à la périphérie de l'Etat représentent un fardeau potentiel pour le budget de l'Administration centrale.**

**Enfin, le resserrement de la politique budgétaire devra s'opérer dans un contexte où la dette des entreprises publiques (y compris de certaines banques) et les risques contingents pour l'Etat ont augmenté**. En effet, la situation financière du secteur énergétique reste préoccupante avec le besoin de rééchelonner la dette accumulée par les entreprises publiques opérant dans le pétrole (en particulier la Société Ivoirienne de Raffinage -SIR) et l'électricité. La société d'électricité (CI-Energie) a aussi accumulé des arriérés à hauteur d'environ 200 millions de dollars avec ses fournisseurs (en particulier les producteurs indépendants) ; ce qui nuit au bon fonctionnement du secteur et ainsi réduit l'appétit des investisseurs privés potentiels dans ce secteur stratégique. Une des causes derrière la montée de ces arriérés est le non-paiement des factures d'électricité par de nombreux consommateurs car le taux de recouvrement des factures a baissé de manière substantielle en 2016, atteignant seulement 85%. Le risque a aussi augmenté dans le secteur financier où la restructuration de la CNCE et l'UNACOOPEC (qui est sous tutelle de l'Etat) ont tardé à se mettre en place.[10] Enfin, les tensions qui sont apparues dans le secteur cacao (décrites dans l'encadré) montrent que le gouvernement pourrait être forcé à intervenir à plusieurs niveaux, au-delà de la suppression (temporaire) de la taxe d'enregistrement perçue sur les exportations. Tous ces risques financiers qui émergent à la périphérie de l'Etat représentent un fardeau potentiel pour le budget de l'Administration centrale.

## 3. DE POTENTIELLES CHAMPIONNES POUR LE DÉVELOPPEMENT : LES FEMMES

**Le défi pour les autorités ivoiriennes est d'identifier de nouveaux moteurs de la croissance économique, au moment où celle-ci semble se ralentir**. Ces moteurs devront non seulement maintenir le pays sur une trajectoire de croissance accélérée mais aussi parvenir à un meilleur partage des fruits de cette dernière. En effet, le rapide taux de croissance observé entre 2012 et 2015 n'a réussi à diminuer la pauvreté que de 51% à 46%.

**Le défi de mieux partager la croissance ne répond pas seulement à un besoin social ou humanitaire mais aussi économique et politique**. Il est économique car l'amélioration de vie des plus démunis devient un instrument de politique économique en permettant de stimuler tant la demande que l'offre globales. Par exemple, si le revenu des plus pauvres augmente, ils vont alors dépenser plus et

10 Par exemple, le gouvernement a déjà versé 65 milliards de FCFA pour soutenir la CNCE qui a toujours des fonds propres négatifs.

ainsi stimuler l'économie.[11] Du côté de l'offre, cette augmentation de revenu va leur permettre d'investir dans l'éducation et du capital physique et générer des gains de productivité. Ce défi est politique parce que les inégalités économiques alimentent les tensions politiques. Les récentes revendications financières des militaires et de la fonction publique peuvent en partie s'expliquer par une distribution inégale des bénéfices de la croissance au cours des dernières années.

**L'attention des dirigeants de la Côte d'Ivoire devrait donc porter sur la création d'emploi à travers l'essor du secteur privé.**

**Si le Gouvernement ivoirien a pris des initiatives pour améliorer la situation des ménages les plus pauvres à travers une politique sociale (comme l'éducation pour tous et une couverture de santé universelle) et la construction d'équipements et de logement, ces initiatives prennent du temps pour véritablement impacter le bien-être de ménages**. Force est de rappeler que le meilleur moyen pour réduire la pauvreté et parvenir à une prospérité partagée reste de promouvoir la création d'emplois productifs. En effet, l'expérience montre que les pays, qui ont réussi à baisser leur taux de pauvreté, ont aussi reporté une croissance du revenu associé au travail.[12] Les ménages qui parviennent à sécuriser un emploi sont ceux qui parviennent à sortir durablement de la pauvreté.

**Au-delà d'une politique de protection sociale de qualité, le gouvernement se doit donc de rechercher les moteurs qui permettront d'améliorer les revenus de la majorité des Ivoiriens.** Parce que le recours à une politique budgétaire active semble limité dans les années à venir, sauf en ce qui concerne la recherche de gains d'efficience, l'accent devra être mis sur les réformes structurelles qui permettront de libérer les forces productrices et innovatrices au sein des entreprises tout en encourageant la création de nouvelles initiatives. L'attention des dirigeants de la Côte d'Ivoire devrait donc porter sur la création d'emploi à travers l'essor du secteur privé. Une discussion sur une telle stratégie avait été présentée dans le deuxième rapport sur la situation économique de la Côte d'Ivoire en distinguant les actions possibles sur les entreprises formelles et informelles. Le troisième rapport avait mis l'accent sur le besoin de développer le marché financier domestique, alors que le quatrième avait montré le rôle de la politique éducative à travers son impact sur le capital humain.[13]

**Dans cette vision, une opportunité existe à travers la mise en œuvre d'une politique d'équité des genres**. L'expérience historique a montré tant dans les pays aujourd'hui industriels qu'émergents, que le développement économique est généralement accéléré et mieux partagé avec une meilleure équité des genres. Si la relation entre ces deux variables va certainement dans les deux sens, de nombreuses études ont montré qu'une meilleure équité des genres était un instrument de politique économique efficient.

11 Cf. par exemple, H. Lopez et L. Serven, *Too poor to grow*?, Banque mondiale.
12 Gabriela Inchauste, João Pedro Azevedo, Sergio Olivieri, Jaime Saavedra, and Hernan Winkler, *When Job Earnings Are behind Poverty Reduction*, Banque mondiale, November 2012.
13 Les précédents rapports sur la situation économique en Côte d'Ivoire sont disponibles sur le site de la Banque mondiale : www.banquemondiale/cotedivoire.org

**Pour cette raison, la mise en œuvre d'une véritable politique d'équité des genres pourrait devenir une priorité pour le gouvernement ivoirien**. La deuxième partie de ce rapport est donc consacrée à cette problématique en cherchant à répondre aux questions suivantes :

(i) Quel serait l'apport des femmes à la croissance économique si le pays parvenait à une équité des genres ?

(ii) Quelles sont les principales discriminations à l'encontre des femmes aujourd'hui en Côte d'Ivoire ?

(iii) Quelles seraient les réformes à mettre en œuvre pour parvenir à une meilleure équité des genres ?

GRAIN WHITE RICE
15% BROKEN
Fleur de lys
Fleur de lys

# PARTIE 2 : COMMENT L'ÉQUITÉ DES GENRES PEUT AIDER LA CÔTE D'IVOIRE ?

**Dans la course vers l'émergence, les femmes ivoiriennes ont un rôle décisif à jouer.** Ce rapport montre que, si elles travaillaient autant que les hommes en dehors de leur foyer avec les mêmes salaires, leur apport à l'économie nationale pourrait dépasser 6 milliards de dollars. Déjà, en 1955, Arthur Lewis (prix Nobel d'Economie) écrivait « qu'un *des moyens les plus évidents pour accroitre le revenu national d'un pays est de créer des sources d'emplois pour les femmes en dehors de leur foyer* ».[14] Depuis, il suffit de surfer sur Google pour trouver que la Banque mondiale, le FMI et de multiples organisations gouvernementales et privées ont mis en évidence tous les bénéfices associés à une politique d'équité du genre.[15]

**Les femmes ivoiriennes souffrent de nombreuses inégalités. Par exemple, une adolescente ivoirienne a deux fois moins de chances de terminer son éducation secondaire qu'un garçon.**

**Bref, la question aujourd'hui n'est plus tellement d'argumenter pourquoi l'équité des genres est devenu un outil de développement économique mais plutôt de comprendre pourquoi cette politique n'est pas embrassée avec plus d'enthousiasme par la Côte d'Ivoire qui était classée par les Nations-Unies au 171ème rang sur 188 pays dans son indice sur l'équité des genres en 2015** (Graphique 11)[16]. Les femmes ivoiriennes souffrent de nombreuses inégalités. Par exemple, une adolescente ivoirienne a deux fois moins de chances de terminer son éducation secondaire qu'un garçon. Une femme, même avec un niveau d'études identique qu'un homme, trouve plus difficilement un emploi salarié, et son salaire est en moyenne 30% inférieur. Beaucoup de femmes (10 fois plus que dans les pays à revenus intermédiaires) meurent de complications durant leur grossesse ou accouchement à cause de soins insuffisants.

**Le manque de progrès de la Côte d'Ivoire sur le chemin de l'équité des genres peut s'expliquer par la prévalence de la pauvreté et l'instabilité politique ainsi qu'économique**. Par exemple, une famille qui fait face à une contrainte financière a plus de réticence à investir dans l'éducation de ses filles si celles-ci ne vont pas être en mesure de trouver un travail dans le futur. Toutefois, cette explication reste incomplète car plusieurs pays pauvres et instables ont reporté des progrès notoires comme le Rwanda, le Burundi et l'Ethiopie. Tous ces pays devancent la Côte d'Ivoire dans l'indice de l'équité des genres.

**La deuxième explication est que les discriminations envers les femmes sont ancrées dans de nombreux facteurs économiques, sociaux et culturels qui ne sont pas faciles à changer**. Par exemple, les adolescentes abandonnent en partie leurs études parce que leurs familles n'ont pas toujours les moyens financiers mais aussi parce que 1/3 d'entre elles tombent enceintes avant l'âge de 19 ans. Les mécanismes d'héritages traditionnels favorisent le plus souvent le mari et sa famille au détriment de l'épouse.

14 A. Lewis, *The Theory of Economic Growth*, 1955
15 Parmi ces études, il convient de citer : Banque mondiale, *Rapport du Développement dans le monde : Egalité des genres et développemen*t, 2012 ; FMI, *Women, Work, and the Economy : Macroeconomic Gains from Gender Equity*, 2013 ; et McKInsey, *How advancing women's equality can add $12 trillion to global growth*, Septembre 2015.
16 La Côte d'Ivoire se classe également au plus bas dans les indicateurs sur l'équité du genre proposés par le World Economic Forum (136eme sur 144 pays) et la Banque Africaine de Développement (43eme sur 52 pays africains).

**La troisième et dernière explication est que le chemin vers l'équité des genres peut créer des frictions.** Par exemple, la vie familiale, y compris la répartition des tâches ménagères, est transformée lorsque les femmes quittent leur foyer pour exercer une activité professionnelle. En outre, l'émergence des femmes sur le marché du travail, si elle augmente le revenu des familles, peut engendrer un surplus de main d'œuvre qui peut réduire le niveau moyen des salaires dans le pays et pousser ceux qui ont déjà une occupation vers un emploi plus précaire ou vers le chômage. Ces frictions, si elles sont ignorées ou mal gérées, peuvent mener à des résistances et briser l'élan.

**La vie familiale, y compris la répartition des tâches ménagères, est transformée lorsque les femmes quittent leur foyer pour exercer une activité professionnelle.**

**Graphique 11: La Côte d'Ivoire est l'un des pays au monde avec le moins d'équité des genres et la situation n'a guère évolué au cours de la dernière décennie**

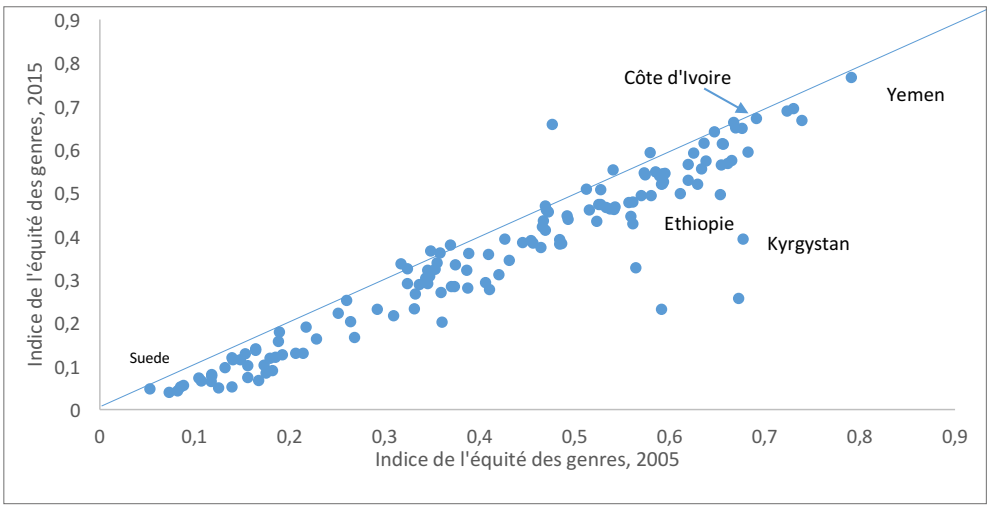


Source : Nations-Unies

**Cette deuxième partie du rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire commence par rappeler pourquoi une politique d'équité des genres permettrait à la Côte d'Ivoire d'atteindre l'émergence dans un avenir pas si lointain.** Elle poursuit en identifiant les principales entraves à l'équité des genres, passant successivement en revue la situation des femmes sur le marché du travail, dans l'éducation, et la santé. Enfin, elle conclut en proposant un agenda d'actions possibles qui combinerait les effets positifs attendus dans le moyen et long terme tout en gérant les frictions dans le court terme.

## 1. POURQUOI UNE POLITIQUE D'ÉQUITÉ DES GENRES CONTRIBUERAIT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE ?

**Si l'émergence est définie comme l'atteinte d'un revenu par habitant qui permet de réduire la pauvreté, une plus grande équité entre les hommes et les femmes devrait aider la Côte d'Ivoire à réussir son ambition.** La théorie et l'expérience économiques ont montré qu'une plus grande équité envers les

femmes constitue un catalyseur indéniable pour une croissance accélérée et partagée.[17] Les disparités persistantes entre les hommes et les femmes dans l'accès aux actifs humains, économiques et sociaux ralentissent la croissance économique et réduisent l'efficacité des politiques visant à la réduction de la pauvreté. Par exemple, le FMI a récemment estimé que la croissance économique par habitant en Afrique Sub-Saharienne pourrait s'accélérer de 0,9 % par an si elle parvenait au même niveau d'équité des genres que dans les pays émergents de l'Asie. [18] D'autres travaux empiriques ont aussi montré qu'une amélioration dans l'équité des genres réduisait les inégalités économiques.[19]

**Les disparités persistantes entre les hommes et les femmes dans l'accès aux actifs humains, économiques et sociaux ralentissent la croissance économique et réduisent l'efficacité des politiques visant à la réduction de la pauvreté.**

**Une politique d'équité des genres pourrait apporter à la Côte d'Ivoire des gains qui pourraient atteindre entre 6 et 8 milliards de dollars dans le long terme** (Graphique 12). Ils seraient égaux à environ 6 milliards de dollars si la Côte d'Ivoire parvenait à réduire les écarts entre le taux de participation et les salaires des hommes et des femmes aux niveaux constatés dans les pays africains qui enregistrent aujourd'hui les plus faibles écarts (Malawi, Rwanda, Tanzanie). Ils atteindraient 7,7 milliards de dollars si la Côte d'Ivoire parvenait à la situation qui prévaut dans les pays qui enregistrent la plus grande équité des genres de par le monde (Finlande, Vietnam, Norvège). Sur ces 7,7 milliards, environ 4 milliards proviendraient de la hausse de la participation des femmes au marché du travail (y compris les heures) puis de l'égalisation de leurs salaires avec ceux des hommes. A terme, ils seraient complétés par l'émergence d'un certain nombre d'effets induits sur les comportements qui à leur tour produiraient des gains de productivité. Si les femmes travaillent plus en dehors de leur foyer, leur taux de fertilité va baisser et elles vont investir davantage dans leur éducation et santé ainsi que celle de leur famille.[20] Plusieurs études récentes ont mesuré que l'impact de la baisse de la fécondité et de ses effets induits sur la croissance économique en Afrique de l'Ouest pourrait atteindre entre 5 et 10% du revenu national, soit environ 3 milliards de dollars supplémentaires pour la Côte d'Ivoire. [21]

**Cet exercice de simulation reste approximatif mais il sert à situer l'enjeu**. Il ne prend pas en compte la valeur monétaire des travaux domestiques (cf. encadré). Il est aussi basé sur l'hypothèse que l'écart de productivité entre les femmes et les hommes puissent être réduits, ce qui ne pourrait se réaliser que dans le long terme à la vue des nombreuses discriminations qui existent aujourd'hui en Côte d'Ivoire.Il suppose aussi que la réduction de écarts ne créera pas de coûts d'ajustement ou que ceux-ci seront maitrisés et disparaitront dans le long terme. En d'autres termes, le principal message est qu'une politique d'équité des genres possède le potentiel à travers ses effets mécaniques et induits de transformer la vie des Ivoiriens dans le long terme, mais que sa mise en œuvre demandera des efforts conséquents car il conviendra de s'attaquer aux nombreuses et diverses discriminations que subissent les femmes ivoiriennes comme cela est décrit dans la section ci-dessous.

17 Pour un résumé de cette littérature, cf. Banque mondiale, Rapport du Développement dans le monde, op. cit.
18 Cf. FMI, *Inequality, Gender Gaps and Economic Growth: Comparative Evidence for Sub-Saharan Africa,* IMF Working Paper, African Department, WP/16/111. Septembre 2016.
19 Catalyst for change : empowering women and tackling income inequality, IMF Staff Discussion Note, 2015.
20 Pour plus de details, cf. D. Bloom, D. Canning, G. Fink, et J. Finlay, *Fertility, Female Labor Participation, and the Demographic Dividend*, NBER working paper, N. 13583, Novembre 2007.
21 Voir par exemple, D. Canning, M. Karra, et J. Wilde, A Macrosimulation of the Effect of Fertility on Economic Growth: Evidence from Nigeria, Septembre 2014. Q. Ashraf, D. Weil, et J. Wilde, The Effect of Fertility on Economic Growth, Octobre 2012.

**Graphique 12 : L'équité des genres pourrait générer presque 8 milliards de dollars en Côte d'Ivoire si toutes les inégalités étaient réduites aux niveaux des pays les plus performants dans le monde**

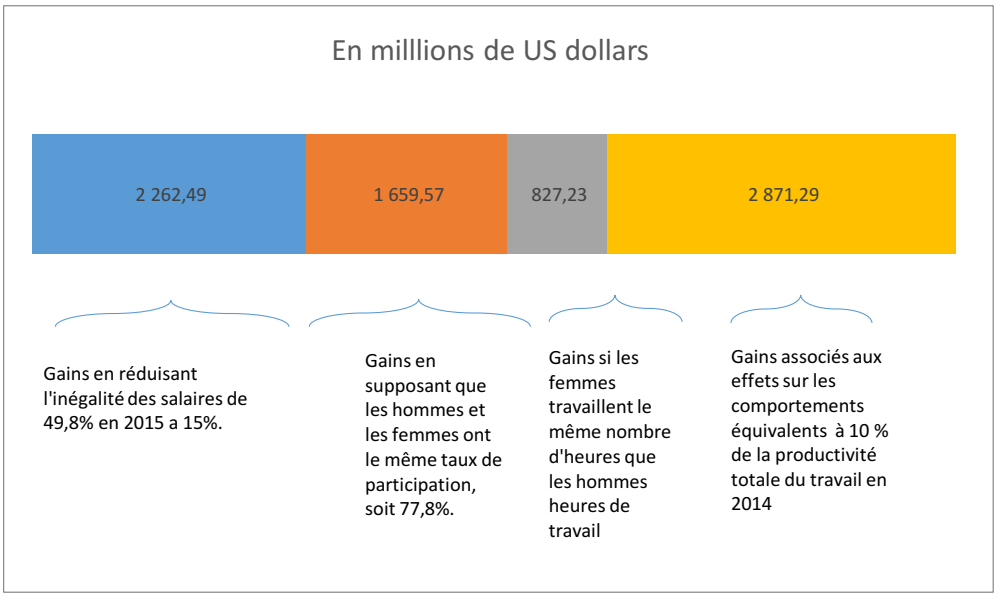


Note : Sur les bases des données officielles de 2014, les salaires des femmes sont égaux à 125 dollars par mois, alors que ceux des hommes à 240 dollars, ce qui correspond à un écart de 50%. En ce qui concerne les taux de participation, celui-ci est égal 64 % pour les femmes contre 78 % pour les hommes. Il est considéré que les femmes travaillent en moyenne 2 heures par jour de moins que les hommes en dehors du foyer. Les simulations reportées dans le graphique supposent que la Côte d'Ivoire parviendrait à réduire ses écarts aux niveaux de ceux observés dans les pays du monde avec les plus faibles inégalités. Toutes ces relations sont supposées être linéaires, quel que soit le niveau des écarts.

## La comptabilité du travail ménager

Les femmes s'occupent de la plupart des tâches ménagères. Cela est vrai en Côte d'Ivoire autant que dans la plupart des pays à travers le monde. Le rapport de la Banque mondiale (2012) estime que les femmes travaillent environ 3 à 4 heures par semaine de plus que les hommes dans les tâches ménagères et cela dans des pays avec des niveaux de développement et des structures économiques, politiques, sociales et politiques différenciées.

Or, aujourd'hui, le travail ménager n'est pas inclut dans la comptabilité nationale même s'il est parfois incorporé dans un compte satellite. Une des raisons derrière cette exclusion est que ce travail reste difficile à évaluer monétairement car il comprend diverses tâches (préparer un repas, balayer la cour, aider un enfant à faire ses devoir, etc.) qui varient énormément d'un ménage à l'autre. La mesure monétaire de ces activités ne peut se faire qu'en approximant leur coût d'opportunité (le revenu que pourrait recevoir les femmes en travaillant en dehors du foyer) qui n'est qu'un palliatif à une mesure directe. Il n'en reste pas moins que le travail ménager n'est pas gratuit et que son exclusion contribue à surestimer les bénéfices associés à une augmentation du taux de participation des femmes sur le marché du travail en dehors de leur foyer.

Afin de corriger cette anomalie, plusieurs chercheurs ont estimé le revenu associé aux travaux ménagers en montrant que ceux-ci pouvaient compter pour 20 à 30 % du revenu national dans

des pays comme le Mexique et le Brésil. En appliquant cet ordre de grandeur à la Côte d'ivoire, l'effet net engendré par la politique d'équité des genres se réduirait donc à environ 3-4 milliards de dollars – ce qui resterait bien entendu plus que respectable.

Source: G. Donehower, *Women's Economic Activity and the Demographic Dividend*, presentation at workshop on the Demographic Dividend, Indonesia, January 2016.

**La Constitution ivoirienne du 8 novembre 2016 consacre le principe d'égalité entre homme et femme.**

## 2. LES INÉGALITÉS À L'ENCONTRE DES FEMMES EN CÔTE D'IVOIRE

**La problématique de l'équité des genres n'a pas été ignorée par les décideurs politiques en Côte d'Ivoire.** La Constitution ivoirienne du 8 novembre 2016 consacre le principe d'égalité entre homme et femme. Avec l'adoption de la Loi du Mariage en 2012, les femmes ivoiriennes ont en principe les mêmes droits que les hommes pour choisir le lieu de résidence de leur famille et pour inclure leurs enfants dans leur déclaration fiscale. Le gouvernement a aussi développé plusieurs stratégies nationales visant à renforcer le rôle de la femme, à commencer par le document de politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre adopté en 2009 puis par la Stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre en 2012.[22]

**Ces changements légaux et politiques n'ont pas encore eu un impact significatif sur la vie quotidienne de la plupart des femmes ivoiriennes.** Les écarts de genres restent flagrants sur le marché de l'emploi, dans le système éducatif et dans l'accès aux soins de la santé. [23] Ces discriminations se complètent et renforcent les inégalités. Par exemple, des femmes moins éduquées ont tendance à avoir plus d'enfants et sont par conséquents moins aptes à exercer un métier en dehors de leur foyer. A son tour, leur capacité d'épargne et d'investissement est réduite, ce qui nuit à l'éducation et la santé de leurs enfants. Ces effets pernicieux peuvent donc se transmettre d'une génération à l'autre.

**Bien que la Côte d'Ivoire présente des écarts en matière d'équité des genres dans pratiquement tous les domaines de la vie économique et sociale, une double comparaison avec la situation en Afrique Sub-saharienne et dans les pays à revenus intermédiaires permet d'illustrer d'emblée les principales inégalités.**

22 Bien que le cadre légal en matière d'équité des genres se soit sensiblement amélioré en Côte d'Ivoire, il reste encore des lacunes qu'il convient de combler. Pour un survol, voire http://wbl.worldbank.org/data/exploreeconomies/côte-divoire/2015#wbl_ui.
23 Les inégalités entre les hommes et les femmes sont aussi maintenues par une certaine incompatibilité du droit positif avec le droit coutumier.

**Tableau 4: Les principales entraves à l'équité du genre en Côte d'Ivoire à la lumière de la comparaison régionale et internationale**

***Vert= plutôt mieux par rapport à ses comparateurs ; Orange= plutôt moins bien par rapport à ses comparateurs ; Rouge= retard significatif par rapport aux comparateurs***

| | Côte d'Ivoire | Afrique subsaharienne | Pays à revenu intermédiaire dans le monde |
|---|---|---|---|
| Ecart sur le marché du travail | | | |
| Ecart participation entre hommes et femmes (%) [1/] | 13 | 20 | 16 |
| Différentiel salarial (%)[1/] | 50 | 20-30 | 25-30 |
| Ecart dans l'éducation | | | |
| Parité à l'inscription primaire (1 = parité)[2/] | 0.87 | 0.93 | 0.99 |
| Parité dans le secondaire (1= parité)[2/] | 0.71 | 0.81 | 1.01 |
| Parité dans le tertiaire (1=parité)[2/] | 0.58 | 0.73 | 1.12 |
| Ecart dans la santé et accès au planning familial | | | |
| Taux de mortalité maternelle (%) [2/] | 6.45 | 5.47 | 0.49 |
| Taux de fertilité chez les adolescentes (15-19 ans, (pour milles)[2/] | 136 | 100 | 22 |
| Usage de méthodes contraceptives (%) [3/] | 20.4 | 28.4 | 81.8 |

Source: 1/ World Economic Forum; 2/ World Development Indicators; 3/ World Health Organization

**Enfin, les femmes ont une plus grande propension à être au chômage que les hommes.**

## 2.1. Les inégalités sur le marché du travail

**Les femmes ivoiriennes souffrent sur le marché du travail.** Elles travaillent moins que les hommes en dehors de leur foyer et touchent des rémunérations qui sont moins importantes. Même si ces écarts ne se situent pas dans les extrêmes que l'on retrouve, par exemple au Moyen-Orient ou en Asie du Sud, leur situation reste préoccupante et éloignée de celle qui prévaut dans les pays reportant une faible discrimination (graphique 13).

Une des raisons qui explique pourquoi la discrimination à l'encontre des femmes n'est comparativement pas si grande en Côte d'Ivoire est que, les femmes en âge de travailler sont relativement actives. Leur taux de participation était égal à 64% en 2015. Ce taux élevé, reflète en partie l'étendue de la pauvreté dans le pays car le travail rémunéré des femmes devient une obligation et non plus un choix pour les ménages les plus pauvres. C'est pourquoi l'écart entre les hommes et les femmes n'était que de 13 % en 2015 alors que la moyenne mondiale se situait autour de 22%.[24] Toutefois, les femmes ivoiriennes actives travaillent en moyenne environ 4 heures de moins par jour que les hommes en dehors de leur foyer et les différences sont particulièrement marquantes pour la catégorie d'âge entre 25 et 55 ans, c'est-à-dire après les études et avant la retraite. Enfin, les femmes ont une plus grande propension à être au chômage que les hommes (9,4 % contre 4,5 %).

24 Source : Banque mondiale, *Vers de meilleurs emplois et l'inclusion productive : Un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*, 2017. Pour une comparaison internationale, cf. FMI, *Women, Work, and the Economy: Gains from Gender Equity*, 2013.

**Graphique 13: Les discriminations à l'encontre des femmes sur le marché du travail dans une perspective internationale**

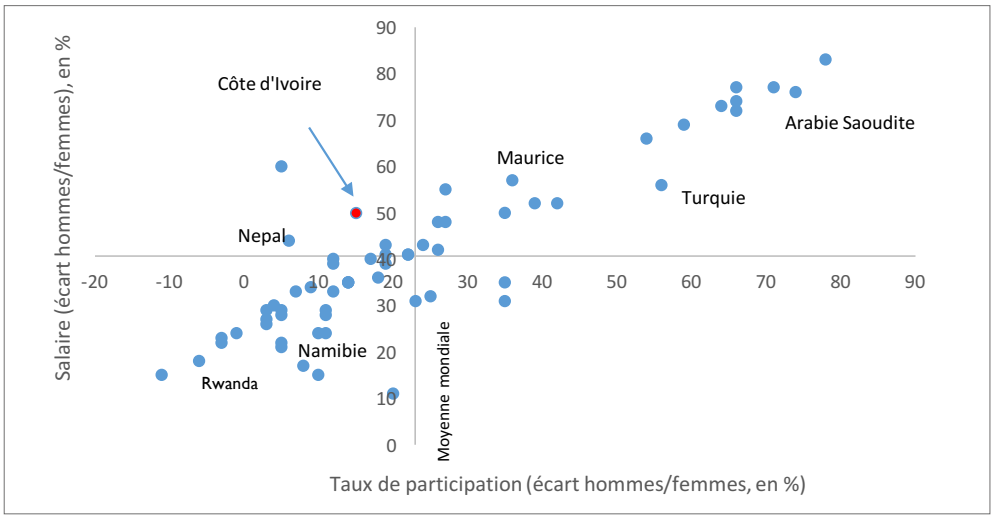


Source : World Economic Forum, 2016

**Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'âge précoce du mariage et des grossesses contribue certainement à réduire le choix pour les jeunes femmes, qui doivent souvent abandonner leurs études ou renoncer à exercer une activité professionnelle.**

**La véritable discrimination à l'encontre des femmes ivoiriennes est dans leurs rémunérations, qui sont en moyenne égales à la moitié de celles touchées par les hommes.** Selon les statistiques nationales, une femme reçoit en moyenne un salaire mensuel de 94,000 FCFA (soit 152 dollars) alors que celui d'un homme avoisine 141,000 FCFA (soit 240 dollars). Cet écart salarial peut choquer mais il se situe dans la moyenne en Afrique et reste relativement éloigné de ceux observés dans les pays avec les plus fortes discriminations comme la Turquie (95%), les Philippines (88%), et l'Inde (75%).

**Les inégalités à l'encontre des femmes sur le marché du travail sont causées par la combinaison de contraintes dans la gestion de leur temps et dans leur accès difficile à certains types d'emplois.** Les femmes participent moins au marché du travail car elles sont simplement davantage occupées que les hommes dans les tâches ménagères. Presque partout dans le monde, quel que soit le niveau de développement économique, les femmes consacrent 1 à 3 heures par jour de plus que les hommes à s'occuper des tâches ménagères, entre 2 et 10 fois plus de temps à prendre soin des enfants et entre 1 et 4 fois moins d'heures sur le marché du travail. Bien sûr, il reste à déterminer si cette allocation de leur temps est volontaire ou le reflet de choix imposés par la société. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'âge précoce du mariage et des grossesses contribue certainement à réduire le choix pour les jeunes femmes, qui doivent souvent abandonner leurs études ou renoncer à exercer une activité professionnelle.

**Les femmes ont moins facilement accès à des emplois productifs que les hommes, car elles travaillent presque toutes dans des entreprises, souvent petites et informelles, faiblement productives et donc relativement peu rémunératrices.** Cette proportion atteint 90%, alors qu'elle n'est que de 68 % pour les hommes. Cet écart est encore plus grand dans les zones urbaines où 52 % des hommes occupent un emploi salarié dans une entreprise formelle ou le secteur public contre seulement 26,4 % pour les femmes. Les femmes sont aussi moins présentes dans la fonction publique, qui est relativement bien rémunérée (encadré).

### Les femmes dans la fonction publique en Côte d'Ivoire

Le rôle marginal des femmes ivoiriennes dans l'emploi formel se retrouve dans la fonction publique où, en 2015, elles ne représentaient que 31 % des effectifs. Cette proportion n'était qu'en légère hausse par rapport à 2009 (28%).

Non seulement les femmes sont largement sous-représentées, mais elles touchent des rémunérations qui sont en moyenne 33% inférieures à celles des hommes.

Ces écarts salariaux reflètent en grande partie la grille hiérarchique de la fonction publique où les hommes sont environ 3,5 plus nombreux que les femmes dans la catégorie A. Pour les emplois moins qualifiés (catégorie D), l'écart se rétrécit puisque les hommes n'y sont qu'1,4 plus nombreux que les femmes, avec même plus de femmes dans la dernière catégorie (D2).

Source : Gouvernement de la Côte d'Ivoire, *Annuaire de la fonction publique (2009-2015)*.

**Les femmes sont aussi systématiquement écartées de postes à responsabilité dans des secteurs, ou au sein des entreprises, comme dans la finance, l'immobilier et le secteur public.**

**La concentration des femmes dans des emplois informels peut être la conséquence d'un choix délibéré car ces formes d'emplois leur procurent davantage de flexibilité.**[25] Cependant, leur difficulté à accéder à des emplois productifs est souvent liée à leur niveau d'éducation qui est moindre que celui des hommes. Bien que cette question soit traitée plus en profondeur dans la prochaine section, il suffit ici de remarquer que le niveau moyen d'éducation des femmes est de 7,8 ans contre 9,8 ans pour les hommes. Cet écart se traduit, selon la Banque mondiale, part une plus grande difficulté à trouver un emploi et par une perte salariale estimée entre 6 et 12%.[26]

**Au-delà de l'écart en matière d'éducation, les femmes ivoiriennes souffrent de discriminations supplémentaires sur le marché du travail**. Même avec le même niveau d'éducation et âge, elles ont deux fois moins de chances qu'un homme de travailler dans un emploi salarié.[27] En plus, elles touchent un salaire 30 % inférieur. Les femmes sont aussi systématiquement écartées de postes à responsabilité dans des secteurs, ou au sein des entreprises, comme dans la finance, l'immobilier et le secteur public. Rares sont aussi les femmes qui dirigent des entreprises puisque sur les 800 entreprises enregistrées au sein du CEPICI entre janvier et mai 2013, seules 15% étaient dirigées par des femmes. L'expérience internationale a pourtant montré qu'une diversité des genres permettait d'accroître la productivité de l'économie et des entreprises.[28] Il n'y a pas de raisons de penser que ces résultats ne s'appliquent pas aussi aux entreprises opérant dans les pays africains.

25 Par exemple, les femmes sont plus amènes que les hommes à rechercher des emplois qui offrent des arrangements flexibles (comme des emplois à mi-temps) afin de mieux les combiner avec leurs tâches domestiques. Toutefois, parce que ces types d'emplois sont souvent moins bien payés et offrent des opportunités d'ascension moins rapide, la concentration des femmes dans ces positions réduit leurs incitations à participer au marché de l'emploi tout en renforçant leur manque de productivité.
26 Banque mondiale, *Diagnostic sur l'emploi* : op.cit.
27 Source : Banque mondiale, op. cit.
28 Le lien entre l'équité des genres et la performance des entreprises est corroboré par une série d'études portant sur plusieurs pays industrialisés. Par exemple, il a été montré que les entreprises du 500 Fortunes avec une plus grande représentativité de femmes dans leur Conseil d'Administration performent mieux que les autres (avec un rendement sur leurs actifs en moyenne supérieur de 53%). Une autre étude menée par les Universités de Maryland et de Columbia confirmé ce résultat pour un échantillon plus large de compagnies sur les 15 dernières années. En Europe les compagnies avec une plus grande représentativité de femmes dans leur direction et leur conseil d'Administration ont vu leur rendement supérieur de 10% par rapport à celles qui avaient le moins de femmes.

**Les femmes sont aussi moins productives que les hommes car elles ont moins accès à certains actifs (comme la terre) et au financement externe**. Au niveau national, seules 12% des femmes possèdent un compte bancaire auprès d'une institution financière, alors que ce ratio atteint 18 % pour les hommes. En ce qui concerne la terre, les statistiques montrent aussi des écarts significatifs comme cela est démontré pour le monde agricole dans la section suivante.

### *Zoom sur le secteur agricole : Pourquoi les femmes sont-elles moins productives ?* [29]

**Les discriminations à l'encontre des femmes sur le marché du travail ivoirien sont particulièrement visibles dans le monde agricole**. A titre de rappel, les femmes constituent près de 40 % de l'emploi dans ce secteur et nombreuses sont celles qui gèrent une exploitation familiale ou sont même propriétaires d'un terrain. Les ménages dirigés par une femme constituent environ 15% des ménages qui vivent de l'agriculture en 2016.

**Seules 8% des femmes détiennent un titre foncier ou une attestation de vente contre 22 % pour les hommes.**

**Or, les femmes ivoiriennes produisent, par hectare, considérablement moins que les hommes.** En 2008, cet écart de productivité atteignait environ 60% entre les parcelles qui étaient gérées par les hommes et celles par les femmes. Approximativement le même écart était obtenu en séparant les parcelles dont les propriétaires étaient des hommes de celles détenues par des femmes. [30] Il se réduisait à 43% en différenciant les parcelles qui étaient exploitées par des ménages agricoles dont les chefs de famille étaient des hommes de ceux dirigés par des femmes. Ces écarts sont considérables car ils se trouvent dans le haut de la fourchette des estimations obtenues sur un échantillon de pays africains. [31]

L'étude récente conduite par la Banque mondiale sur la Côte d'Ivoire a montré que l'écart de productivité agricole entre les femmes et les hommes est expliqué par :

- *Sécurité foncière* : Seules 8% des femmes détiennent un titre foncier ou une attestation de vente contre 22 % pour les hommes. La différence, cependant, s'amenuise lorsque le droit coutumier est pris en compte. Le manque de sécurisation foncière moderne est un frein à l'accès au crédit et la constitution d'un marché foncier transparent et fonctionnel.
- *Type de cultures* : Les exploitations agricoles sous la responsabilité des hommes sont davantage orientées vers les cultures d'exportations, qui sont plus productives. Seulement 8 % des ménages qui produisent des cultures d'exportations ont une femme pour chef de ménages. En outre, l'écart de productivité entre hommes et femmes est grand pour les cultures vivrières (34 % en 2016 contre 17% pour les cultures d'exportations).

29 Cette section reflète les principales conclusions de l'analyse menée par A. Donald, G. Lawin et L. Rouanet, *Les inégalités hommes-femmes dans l'agriculture, premier secteur d'activités ivoirien*, Banque mondiale, mai 2017.
30 Toutes ces mesures d'écart de productivité sont conditionnelles dans le sens qu'elles prennent en compte la taille des parcelles ainsi plusieurs variables socio-économiques ; pratiques agricoles, et facteurs productifs.
31 O'Sullivan, Michael; Rao, Arathi; Banerjee, Raka; Gulati, Kajal; Vinez, Margaux. 2014. *Levelling the field improving opportunities for women farmers in Africa*. Washington DC; World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/579161468007198488/Levelling-the-field-improving-opportunities-for-women-farmers-in-Africa.

- *Utilisation d'intrants* : En 2016, les femmes-agriculteurs utilisaient 1,9 et 1,7 fois moins d'engrais et de pesticides que les hommes.
- *Utilisation de main d'œuvre* : Les exploitations féminines emploient en moyenne 4,3 personnes contre 5,2 pour les hommes. Cet écart vaut aussi bien pour l'utilisation de la main d'œuvre familiale, que pour la main d'œuvre rémunérée et l'utilisation des groupes de travail réciproque.
- *Caractéristiques du chef de ménage* comme, par exemple, le niveau d'éducation et l'âge du chef de famille. Les femmes sont désavantagées en ce qui concerne le niveau d'éducation mais avantagées pour l'âge, car bon nombre de ménages dirigés par une femme le sont par une veuve – qui est souvent relativement vieille et expérimentée.

**En 2016, les femmes-agricultrices utilisaient 1,9 et 1,7 fois moins d'engrais et de pesticides que les hommes.**

**L'écart de productivité agricole entre les hommes et les femmes chefs de ménage a diminué de 43% à 24 % entre 2008 et 2016 (malheureusement les mesures par le genre du gestionnaire ou du propriétaire ne sont pas disponibles pour 2016).** [32] Cette réduction, en examinant l'évolution des variables identifiées ci-dessus, est surtout expliquée par l'augmentation de l'utilisation d'intrants par les ménages dirigés par les femmes qui est elle-même liée à une politique déterministe du gouvernement basée sur une meilleure information ainsi qu'un accès facilité au financement pour les femmes. En 2016, ces ménages utilisaient 3 fois plus d'engrais chimiques qu'en 2008. Ils se sont aussi davantage dirigés vers les cultures d'exportations, qui sont plus productives. Enfin, la réduction de l'écart de productivité est dûe à la diminution de la taille moyenne des parcelles détenues par les ménages dirigés par une femme de 5 à 2,5 hectares car des rendements décroissants sont associés à la taille de l'exploitation agricole en Côte d'Ivoire, comme d'ailleurs dans la plupart des pays africains et asiatiques. Par contre, la taille des parcelles détenues par les ménages dirigés par des hommes est restée autour de 8,5 hectares entre 2008 et 2016.

**La réduction de l'écart de productivité agricole entre hommes et femmes montre que la politique gouvernementale commence à porter ses fruits**. Cet effort doit continuer car, malgré tout, cet écart reste substantiel et plusieurs directions seront discutées dans la dernière section de ce rapport.

### 2.2. Les inégalités en matière d'éducation

**Les femmes ivoiriennes souffrent de discriminations majeures et persistantes dans le système éducatif et d'apprentissage**. La parité éducative entre filles et garçons est moindre en Côte d'Ivoire qu'elle ne l'est en moyenne en Afrique sub-saharienne (graphique 14). Plus grave, les progrès réalisés au cours de la dernière décennie ont été plus lents que dans des pays comme le Sénégal et le Burkina Faso. En raison de ce manque de dynamisme, la population féminine continue de présenter un taux d'alphabétisation moins élevé (30 % en 2012) que les hommes (51%) et cet écart est même plus grand qu'il n'était en 1988.

32 Pour 2016, l'enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI 2016) menée entre Mai et Août 2016 a été utilisée. Les données de l'enquête ENSESI ont été collectées par l'Institut National de Statistique de Côte d'Ivoire (INS) avec l'assistance technique de la Banque mondiale auprès d'un échantillon aléatoire de 10 392 ménages dont 4 529 sont agricoles. L'enquête est représentative à l'échelle nationale et des zones agro-climatiques du pays.

**Graphique 14 : La Côte d'Ivoire à la traine en Afrique dans la parité éducative entre garçons et filles**

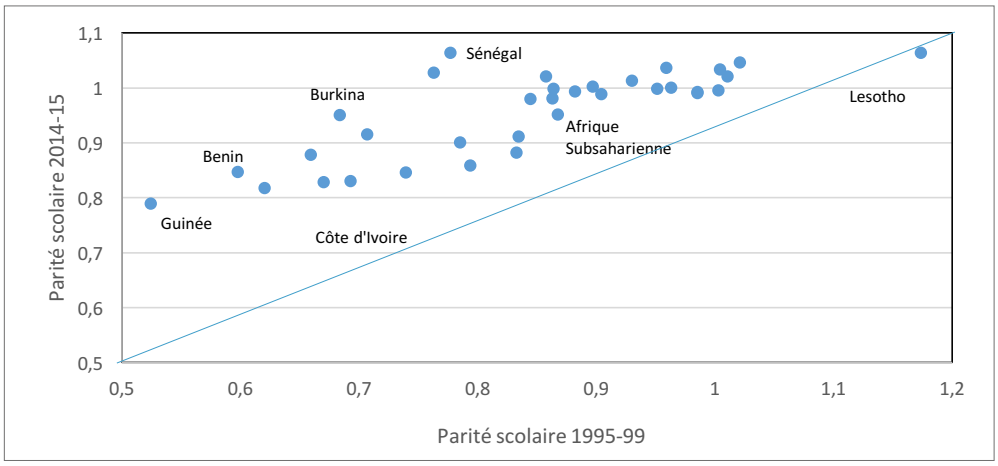


Source : Banque mondiale, World Development Indicators, 2017.
Note : La parité éducative est définie comme le ratio du taux d'enregistrement des garçons à l'école primaire et secondaire par rapport aux taux d'enregistrement des filles à l'école primaire et secondaire

**Les inégalités augmentent aux niveaux secondaire et tertiaire, au-delà de ce qui est constaté en moyenne dans les autres régions et même dans de nombreux pays africains.**

**Si, aujourd'hui la parité commence à poindre au niveau de l'inscription de l'enseignement primaire, la Côte d'Ivoire reste l'un des pays au monde où la parité n'a pas encore été atteinte (graphique 15).**[33] Les inégalités augmentent aux niveaux secondaire et tertiaire, au-delà de ce qui est constaté en moyenne dans les autres régions et même dans de nombreux pays africains. [34] Il est à noter que dans la plupart des pays du monde, y compris parmi les plus pauvres, les filles sont généralement plus nombreuses à fréquenter le niveau universitaire que les garçons.

**Graphique 15: La parité du genre est loin d'être atteinte dans le système éducatif ivoirien, 2014**

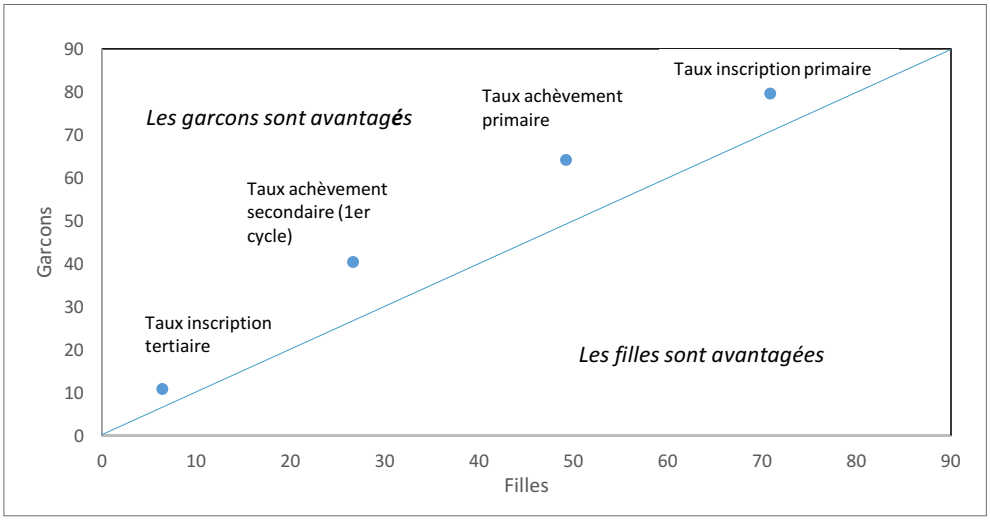


Source : Banque mondiale, WDI, 2016

33 2/3 des pays avait atteint cette parité en 2012 selon la Banque mondiale. Banque mondiale, World Development Report, 2012.
34 Pour les données historiques sur la Côte d'Ivoire, cf. *Capital humain et développement : La moitié oubliée*, A. Ouerghi, 2015.

**L'inégalité à l'encontre des femmes est dûe à des facteurs non seulement économiques mais aussi culturels et sociologiques.** Sur un plan économique, éduquer un enfant coûte cher pour une famille. Même si les frais de scolarité sont faibles (tout au moins dans le système public), il faut prendre en compte l'ensemble des coûts de transports et d'opportunité car, par exemple, une adolescente peut travailler dans les champs ou à la maison plutôt que d'aller à l'école. A cela, il faut ajouter que pour de nombreuses familles le gain de garder leur enfant à l'école ne se traduit pas forcement par des opportunités d'emplois beaucoup plus grandes. En effet, le rendement du système éducatif est relativement réduit en Côte d'Ivoire.[35] Face à une contrainte financière et la perspective de gains futurs limités, nombreuses sont les familles ivoiriennes qui retirent leurs enfants de l'école. Le taux d'abandon augmente au cours du cycle scolaire et touche plus particulièrement les filles.

**Face à une contrainte financière et la perspective de gains futurs limités, nombreuses sont les familles ivoiriennes qui retirent leurs enfants de l'école.**

**Ce choix de conserver les garçons plutôt que les filles au sein du système scolaire est en partie rationnel dans la mesure où le chef de famille cherche à optimiser le revenu actuel et futur de l'ensemble du ménage**. Parce que l'espérance de sécuriser un meilleur emploi est plus grande pour les garçons que les filles (comme cela a été mis en évidence dans la section précédente), il devient logique de garder les premiers à l'école. Ce phénomène d'exclusion des filles est d'ailleurs plus prononcé dans les familles démunies.

**Au-delà de la décision financière, ce phénomène d'exclusion des filles du système éducatif est exacerbé par des comportements pénalisants, comme les mariages ainsi que les grossesses précoces.**[36] Les mariages et les grossesses précoces sont largement répandus puisqu'un tiers des filles entre 15 et 19 ans déclarent avoir eu au moins une grossesse. Si elles n'abandonnent pas toutes l'école, elles accusent presque toutes du retard et de la difficulté à suivre les cours.[37]

### 2.3. Les inégalités dans le système de santé et l'accès au planning familial

**Presque 5 femmes ivoiriennes sur 100 meurent de complications pendant leur grossesse ou leur accouchement, soit 10 fois plus que dans les pays à revenus intermédiaires**. Si elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes (55,9 contre 53,7 ans), elles ont moins accès à des soins de qualité. Moins de la moitié des femmes enceintes déclarent avoir rendu visite à un centre de santé. Si presque 60% d'entre elles ont accouché dans un de ces centres, ce taux reste plus bas que la moyenne en Afrique et fort éloigné de ceux atteints dans les pays à revenu intermédiaire. Même dans les centres, les soins sont souvent insuffisants, notamment à cause du nombre réduit de personnel soignant et de leur formation inadéquate. Il n'y a que 5 infirmières et sages-femmes par million d'habitants en Côte d'Ivoire !

35 Pour plus de détails, cf. Banque mondiale, *Quatrième rapport sur la situation économique de la Côte d'Ivoire, Le défi des compétences,* février 2017.
36 Il existe certainement une double causalité dans le sens que les adolescentes abandonnent leurs études en raison de mariage et de grossesses précoces, mais ces derniers évènements sont aussi plus fréquents lorsqu'elles abandonnent leurs études.
37 Source : Ministère de l'Education Nationale. *Les grossesses en milieu scolaire en Côte d'ivoire*, septembre 2016.

**Un aspect positif est que les enfants de sexes masculin et féminin sont traités équitablement par leur famille en matière d'accès aux soins sanitaires.** Il n'existe pas de différences significatives de genres quant aux taux de vaccinations et les filles (en dessous de 5 ans) souffrent moins de déficiences alimentaires que les garçons. Par contre, les filles adolescentes restent exposées aux violences physiques et psychologiques comme l'excision qui touche plus de 70 % d'entre elles dans les régions du Nord, de l'Ouest et du Nord Est (contre environ 1/3 à Abidjan).

**Le taux de fertilité, s'il baisse à 4,9 enfants par femme, demeure l'un des plus élevés du monde à l'instar de ce qui est observé en Afrique de l'Ouest**. Le taux de grossesse chez les jeunes filles atteint 30 %, uniquement dépassé par le Niger, le Mali, la Guinée, l'Angola et le Mozambique. Une des causes est que la politique de planification familiale ne reste qu'embryonnaire. Les campagnes d'information et les moyens mis à la disposition des femmes restent insuffisants et se heurtent à des obstacles culturels. La proportion de la population qui utilise des moyens contraceptifs reste faible avec uniquement 18 % des femmes déclarant en utiliser (ce taux diminue à 12% pour l'usage des contraceptifs modernes), ce qui est extrêmement bas même par rapport aux pratiques régionales. En plus, 27 % des femmes considèrent que leur besoin en contraceptifs n'étaient pas remplis en 2012.[38]

**Le taux de grossesse chez les jeunes filles atteint 30 %, uniquement dépassé par le Niger, le Mali, la Guinée, l'Angola et le Mozambique.**

## 3. QUELLES SONT LES PISTES POUR L'AVENIR ?

**L'équité des genres est un objectif social et politique dans la mesure ou tout être humain doit être responsable de ses propres décisions**. En plus, elle est aussi pertinente pour un pays comme la Côte d'Ivoire qui désire accroître sa productivité et réussir son développement économique. Les femmes qui comptent pour plus de la moitié de la population ivoirienne reste un facteur de production sous-utilisé et peuvent donc devenir un instrument de politique économique décisif dans les années à venir. Ce rôle des femmes a été bien compris par les pays qui ont réussi leur transition, comme les pays d'Asie de l'Est.

**Pour la Côte d'Ivoire, l'agenda doit être ambitieux mais aussi réaliste et applicable.** Dans cette vision, les autorités ivoiriennes doivent chercher à répondre aux trois questions majeures que nous pouvons qualifier comme le CCC.

- *Que faut-il changer* ? Le contenu (C) des réformes doit être défini pour réussir à amener davantage d'équité des genres en Côte d'Ivoire.
- *Qui doit changer* ? Les champions (C) du changement doivent être identifiés pour guider les réformes et, surtout, les mettre en œuvre.
- *Comment changer* ? La gestion du changement (C) est centrale pour minimiser les frictions et ainsi réduire les risques de résistance et même un retour en arrière.

**Le «CCC» est décrit plus en détails ci-dessous mais, avant de commencer, il est utile de préciser que les réponses à chaque question ne sont guère aisées car elles doivent tenir compte de nombreux facteurs économiques mais aussi sociologiques, culturels et politiques.** Cette complexité impose humilité et flexibilité dans le sens

38 Source : Banque mondiale : Gender statistics database, http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=Gender%20Statistics

que les suggestions proposées doivent être interprétées comme des idées pour stimuler la réflexion qui pourront être ajustées ultérieurement et non pas comme des prescriptions.

### 3.1. C comme contenu

**Une politique d'équité des genres se définit souvent comme une politique qui garantit les mêmes opportunités économiques aux femmes et aux hommes pour qu'indifféremment de leur genre ,chaque personne puisse optimiser son revenu et ainsi contribuer au bien-être tant individuel que collectif**. Or, ces opportunités ne sont pas les mêmes actuellement en Côte d'Ivoire, principalement parce que des discriminations notoires existent à l'encontre des femmes.
**Bien que les discriminations soient multiples et diverses, le point de départ est certainement de s'attaquer à celles qui existent dans le domaine de l'éducation**. En effet, le bagage éducatif est essentiel pour que chacun et chacune puissent trouver un bon emploi et parvenir à combler ses besoins ainsi que ceux de sa famille. Une femme mieux éduquée peut aussi mieux se soigner et se nourrir ainsi que mieux s'occuper de ses enfants. [39] Enfin, il existe une forte corrélation entre éducation et baisse du taux de fertilité, qui permet de générer ce qui est communément appelé « le dividende démographique ».

**Selon ce principe, il faut alors investir de manière identique entre les femmes et les hommes pour que chacun de ces groupes puisse choisir son emploi du temps et sa carrière professionnelle.**

**Au-delà de ces bénéfices croisés, la principale justification économique pour une politique de parité éducative est d'améliorer l'allocation des ressources au sein du pays**. Selon ce principe, il faut alors investir de manière identique entre les femmes et les hommes pour que chacun de ces groupes puisse choisir son emploi du temps et sa carrière professionnelle. Un argument supplémentaire pour accroitre l'éducation en faveur des femmes est que les gains espérés devraient être plus élevés car leur niveau actuel d'éducation est relativement plus bas que celui des hommes. L'existence de rendements décroissants justifierait donc une attention accrue à l'éducation des filles. Enfin, un dernier argument est qu'en augmentant le niveau d'éducation des femmes, les bénéfices sont répercutés sur les enfants et donc se transmettent d'une génération à l'autre. Bref, la parité éducative a été au centre de la stratégie poursuivie par la plupart des pays qui ont réussi leur émergence (OECD 2012).[40]

**Or, malgré tous ces arguments, le système éducatif en Côte d'Ivoire continue à être biaisé à l'encontre des filles qui n'y trouvent pas les mêmes opportunités que les garçons**. Le Gouvernement a conscience de cette réalité et des efforts ont été entrepris ces dernières années. Ils doivent être intensifiés car atteindre l'équité des genres dans le système scolaire prend du temps et ses effets sur le marché du travail s'inscrit dans la durée. Il faut en effet compter une décennie pour qu'une nouvelle génération d'enfants achève son cycle scolaire et rejoigne la force de travail.

39 Une étude sur 219 pays sur la période allant de 1970 à 2009 a estimé que pour chaque année d'éducation supplémentaire pour les femmes en âge de reproduire, le taux de mortalité infantile se réduisait de 9.5 %. Guido et al, *Increased Educational Attainment and its effects on child Mortality in 175 countries between 1970and 2009: A systematic analysis*, The Lancet, 376, 2010.
40 OECD, *Gender Equality in Education, employment and Internship*, Final report to the MCM 2012,

**L'expérience internationale suggère plusieurs pistes d'interventions possibles, qui sont en partie complémentaires**. Premièrement, parce que la décision au sein du noyau familial a tendance à favoriser l'éducation des garçons (qui sont plus susceptibles de pourvoir aux besoins du groupe car ils trouvent en moyenne des emplois mieux rémunérés que les filles), l'octroi d'incitations financières peut s'avérer efficace. Par exemple, les frais d'inscription scolaires peuvent être réduits pour les jeunes filles. Les familles peuvent aussi recevoir des sommes d'argent à condition que leurs filles soient inscrites et fréquentent l'école pendant l'année scolaire. Ces transferts conditionnels ont eu des retombées positives en Amérique Latine dans des pays comme la Colombie, l'Equateur, le Mexique et le Nicaragua. Plus récemment, au Malawi, des transferts d'argent relativement modestes ont contribué à augmenter l'inscription des filles et à réduire leur taux de redoublement.[41] En outre, une année après l'introduction de ce programme, les filles dont les familles avaient reçu ces transferts ont vu leur probabilité de tomber enceinte chuter de 30%. Enfin, la réduction des frais de transports est apparue comme un moyen efficace, soit en rapprochant les écoles du foyer, soit en subventionnant le transport scolaire. Au bout du compte, le principal message est que la mise en place d'incitations financières, même modestes, peut encourager les familles à garder leurs filles au sein du système éducatif.[42]

**Au bout du compte, le principal message est que la mise en place d'incitations financières, même modestes, peut encourager les familles à garder leurs filles au sein du système éducatif.**

**Deuxièmement, il est particulièrement utile de cibler les adolescentes**. Non seulement elles souffrent de nombreuses discriminations mais toute action réalisée pendant cet âge charnière aura des retombées importantes sur leur rôle futur de mère et de femme et donc pour l'ensemble de la société. Au-delà du soutien financier proposé ci-dessus, l'effort peut inclure des campagnes d'information sur les risques de grossesse et l'utilisation de moyens contraceptifs (voir encadré). Ces campagnes doivent aussi cibler les jeunes hommes car la conception d'un enfant se fait naturellement à deux.

**Troisièmement, améliorer le rendement associé à l'éducation des filles a aussi prouvé être un moyen effectif**. Plus l'espérance de revenu lié à l'éducation augmente, plus les parents auront tendance à investir dans l'éducation de leurs filles. Une option est de mieux orienter et accompagner les filles dans le choix de leurs études, notamment vers les filières qui possèdent le plus fort potentiel (cf. encadré pour les exemples de tels programmes en Inde et à Madagascar).

41 Source: Baird, Sarah, Ephraim Chirwa, Craig McIntosh, and Berk Özler. 2009. "*The Short-term Impacts of a Schooling Conditional Cash Transfer Program on the Sexual Behavior of Young Women*." Policy Research Working Paper Series 5089, World Bank, Washington, DC.

42 L'expérience a aussi montré que l'augmentation des enseignants -femmes peut aussi aider à atteindre la parité des genres dans l'éducation, Dans ce sens, il est utile de rappeler que les enseignantes ne représentent que 27 % de l'effectifs du corps enseignant au niveau primaire en Côte d'Ivoire, alors qu'il atteint 45 % en moyenne en Afrique Subsaharienne et 67 % dans les pays à revenu intermédiaire.

**Une femme en meilleure santé est plus productive et donc devrait mieux gagner sa vie.**

### Programmes d'appui pour l'éducation des adolescentes

Sénégal. Le programme pilote d'alphabétisation des femmes à réussi à obtenir des résultats remarquables en combinant des cours d'alphabétisation avec des programmes visant à éduquer les jeunes filles sur la santé reproductive, les comportements et le planning familial ainsi que sur les possibilités de s'organiser pour commercialiser la vente de fruits et de légumes.

Ouganda. Le programme visant à l'éducation des jeunes filles en combinant des cours d'information sur le planning familial, la distribution de préservatifs et l'éducation a permis une baisse significative des infections sexuelles et de grossesses précoces ainsi qu'une augmentation des réussites scolaires

Inde. Le programme de business process outsourcing (BPO) a été conduit dans trois villages sélectionné de manière aléatoire. Pendant trois ans, les adolescents ont bénéficié de programmes d'information sur les filières a plus fort potentiel et les opportunités de recrutement futurs. Les résultats ont montré que les jeunes filles ayant reçu ces cours reportaient en moyenne une probabilité de 3-5 % d'être en classes, de bénéficier d'une meilleure santé et nutrition, et augmentait leur chance de trouver un emploi salariés de 10 %. Les résultats n'étaient pas significatifs sur l'échantillon de garçons.

Madagascar. Plus d'information sur les opportunités de recrutement et d'emploi a été donnée aux élèves mais aussi à leurs familles. Ce programme a permis d'augmenter le taux d'enregistrement et de diplômés par 3.5% sur un échantillon de jeunes filles.

Source : tous ces exemples sont extraits du Rapport sur le développement dans le monde, 2012.

**Toutefois, si l'éducation des filles doit être une priorité, elle ne saurait suffire et doit être renforcée par d'autres actions**. Il faudrait en parallèle réduire les discriminations à l'encontre des femmes concernant leur accès à des soins de santé de qualité. Une femme en meilleure santé est plus productive et donc devrait mieux gagner sa vie. Elle peut aussi consacrer plus de temps à ses études et à celles de ses enfants.[43] Au Sri Lanka, une politique d'assistance médicale aux femmes enceintes a contribué à baisser le taux de mortalité maternelle qui a mené à une hausse de leur taux d'alphabétisation de 1 % et de leur employabilité sur le marché du travail.

**L'intensification de la politique de planning familial devient importante dans ce contexte car elle permet de réduire les taux de fertilité, et donc les risques associés aux grossesses et accouchements**. Cette politique pourrait cibler de préférence les femmes vivant dans un milieu rural et en situation de pauvreté qui ont une plus forte propension à donner naissance à plusieurs enfants. Les programmes multisectoriels apparaissent aussi plus efficaces pour aider à diminuer le taux de fécondité. Ces programmes cherchent, d'une part, une augmentation de l'offre de services de santé reproductive et une amélioration de leur qualité, et d'autre part, une augmentation de la demande pour ces services, à travers le maintien des filles à l'école, l'autonomisation économique des femmes et des filles et des formations en compétences de vie et en santé sexuelle et reproductive. Tels sont les objectifs ambitieux que s'est fixé, par exemple, le projet d'autonomisation des femmes du Sahel et de dividende démographique, financé par la Banque mondiale dans six pays du Sahel francophone dont la Côte d'Ivoire, et actuellement en cours de mise en œuvre.

43 Pour plus de détails, voir D. Bloom, M. Kuhn et K. Prettier, *The Contribution of Female Health to Economic Development*, NBER Working Paper, 21411, July 2015.

**Enfin, une politique d'équité des genres en Côte d'Ivoire devrait chercher à éliminer les discriminations qui subsistent sur le marché de travail.** Au-delà de l'éducation, les biais sont encore manifestes tant sur les choix des activités que leurs salaires. Il faudrait donc veiller à éliminer et à sanctionner toutes discriminations dans les lois et les pratiques sur le marché du travail. Une attention particulière pourrait être donnée par l'Etat lui-même en poursuivant une politique de ressources humaines plus équitable entre femmes et hommes. L'Etat est aujourd'hui le premier employeur du secteur formel en Côte d'Ivoire alors que les inégalités envers les femmes sont importantes, puisqu'elles ne composent que 30% de l'effectif total, avec une concentration dans les grades les moins élevés. Une politique de recrutement dans l'éducation pourrait être un point de départ car les enseignantes ne constituent que 27 % de l'effectif au niveau primaire, alors qu'elles représentent 45 % et 67% des effectifs en Afrique Sub-Saharienne et dans les pays à revenus intermédiaires.

**L'Etat est aujourd'hui le premier employeur du secteur formel en Côte d'Ivoire alors que les inégalités envers les femmes sont importantes puisqu'elles ne composent que 30% de l'effectif total, avec une concentration dans les grades les moins élevés.**

**Au niveau du secteur agricole, qui compte pour 40% de l'emploi féminin, l'action pourrait être triple en cherchant à renforcer les incitations pour les femmes à investir, à les aider à mieux aménager leur temps, et en les aidant à obtenir plus de financement**. Cet effort peut être amplifié en encourageant les approches communautaires ou collectives. Le regroupement de femmes en associations permet de créer des économies d'échelles tant au niveau de la production que de la commercialisation (cf. encadré pour l'exemple des Amazones du manioc). Le groupe devient aussi un marché potentiel suffisamment grand pour attirer les banques et autres pourvoyeurs de services comme les entreprises de transports et d'assurance. Aujourd'hui, seules 8 % des femmes ivoiriennes sont membre de coopératives agricoles, alors que ce taux atteint 17% pour les hommes.

**Beaucoup de femmes hésitent à investir dans leurs activités agricoles (en achetant du matériel et en embauchant de la main d'œuvre) en raison de leur instabilité juridique**. En effet, leurs parcelles ne sont que rarement sécurisées légalement avec des titres fonciers. Une meilleure sécurisation foncière a donné des résultats spectaculaires au Bénin et au Rwanda pour les femmes, qui ont alors multiplié leurs investissements et les initiatives (Goldstein et al., 2015, et Ali et al., 2014).[44]

**La productivité des femmes pourrait être augmentée en leur permettant de mieux aménager l'emploi de leur temps**. Une étude récente sur les productrices de coton en Côte d'Ivoire confirme que les femmes sont contraintes à cause de la lourdeur des tâches ménagères qui les empêchent à passer assez de temps sur leurs exploitations, et par leur indépendance limitée à choisir l'aménagement de leurs occupations.[45] L'aménagement de leur temps passe par une adaptation de la vie familiale aux contraintes de la « vie moderne » et la réduction des tâches domestiques par un meilleur accès aux infrastructures de base et la réduction des distances. Par exemple, les gains de temps sont substantiels lorsque les femmes peuvent réduire leur temps consacré à la cuisine et l'approvisionnement de l'eau.

44 Goldstein, Markus, Kenneth Houngbedji, Florence Kondylis, Michael O'Sullivan, and Harris Selod. 2015. "*Formalizing Rural Land Rights in West Africa: Evidence from a Randomized Impact Evaluation in Benin.*" World Bank Policy Research Working Paper No. 7435. Washington, D.C.: World Bank.
Ali, Daniel Ayalew, Klaus Deininger, and Markus Goldstein. 2014. "*Environmental and Gender Impacts of Land Tenure Regularization in Africa: Pilot Evidence from Rwanda.*" Journal of Development Economics 110: 262–75.
45 *Du temps et de l'argent : Une étude des problèmes de main-d'œuvre rencontrés par les productrices de coton en Côte d'Ivoire* (Carranza et al. 2017).

**Enfin, les femmes sont davantage exclues que les hommes des services financiers.** Les banques et les établissements de micro-crédits ne sont guère intéressées par elles en partie à cause de la taille réduite de leur exploitation et du manque de sécurisation foncière. Elles doivent alors recourir à des moyens informels qui, s'ils sont utiles dans l'urgence, ne permettent pas de financer des investissements productifs. L'accès à des financements extérieurs peut être encouragé à travers les nouveaux progrès technologiques de l'information qui permettent les transferts d'argent par téléphone mobile, y compris dans les zones reculées. Des programmes intégrés de soutien financier et de formation sont des moyens efficaces pour aider les femmes à acheter des équipements modernes et des intrants (cf. encadré). [46]

### Les Amazones du manioc

Au marché central de Bouaké, dans le centre de la Côte d'Ivoire, vous ne pouvez pas rater les Amazones du manioc. Elles occupent un espace facilement repérable à l'aide d'une pancarte sur laquelle est inscrit le nom de leur coopérative : Coopérative des femmes du vivrier de Gbêkê (COFEMVIB). À leur tête, Viviane Assoi Kouadio Tano, qui préside aussi aux destinées de la Plateforme d'innovation de manioc du Gbêkê.

35 femmes, parmi lesquelles des veuves et des jeunes filles mères, composent ce groupe d'Amazones. Leur histoire commence au début des années 90, lorsqu'elles décident d'unir leurs forces pour transformer le manioc et vendre de l'attiéké, un des aliments les plus consommés dans le pays. « Chacune de nous travaillait dans son coin, avec un faible rendement pour un métier aux conditions très pénibles », se souvient Viviane.

Elles sont repérées en 2014, par une mission d'identification du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), de la Banque mondiale qui comprend rapidement que ce groupe de femmes mérite davantage de soutien. À la suite de cette visite, la coopérative reçoit du matériel de transformation plus moderne, notamment un essoreur, un semouleur et un broyeur. « C'est comme si nous étions sorties de la préhistoire », raconte Viviane. « Pendant de longues années, la fabrication du manioc se faisait manuellement. Les femmes peinaient beaucoup pour éplucher les tubercules, les laver, râper, broyer, sécher, cuire et fermenter. Nous n'avions que nos bras et de gros cailloux comme outils de travail. »

Très vite, la production, passe d'à peine 500 kg à 2 tonnes par jour, assurant un revenu supplémentaire de 50 000 francs CFA par mois à chacune d'entre elles. Sur les marchés de Bouaké et d'Abidjan, ces femmes de la coopérative COFEMVIB écoulent essentiellement leurs productions auprès des vendeuses d'attiéké au poisson et de la mutuelle des vendeurs de « Garba », traditionnellement composée de Nigériens. Mais, les commandes viennent de partout, y compris de nombreux pays de la sous-région, en tête desquels le Burkina Faso et le Mali. Et comme « l'appétit vient en mangeant », la COFEMVIB compte à présent doubler ses carnets de commandes en investissant notamment dans de nouveaux équipements et dans un espace de production plus vaste. Elle entend aussi diversifier son activité et a décidé de se lancer dans la production de biogaz en recourant à la méthanisation pour traiter les résidus de manioc. Cette nouvelle source d'énergie pourrait se substituer au feu de bois et ainsi aider à préserver la forêt et l'environnement en milieu rural.

Source : Banque mondiale, Les Amazones du manioc, blog, mars 2017.

46 Le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), doté d'un montant de démarrage de 1 Milliard de Francs CFA, a été mis en place en 2012, afin de permettre aux femmes d'accéder à des ressources financières à coût réduit en vue de créer ou de renforcer des activités génératrices de revenus.

### 3.2. C comme champions

**Il ne suffit pas de s'accorder sur ce qu'il faut faire en matière d'équité des genres mais aussi être capable de porter l'action.** Pour cela, des champions doivent être identifiés pour porter les réformes et briser les éventuelles résistances. Ce rôle de champions peut être assumé par des hommes, car ce sont eux qui détiennent le plus souvent le pouvoir, mais il est aussi important que les femmes puissent participer à ce mouvement. L'expérience internationale a montré que la lutte contre les discriminations des genres a été souvent portée par des femmes, individuellement et collectivement, en faisant entendre leur voix dans le monde de la politique et des affaires ainsi qu'au sein de la famille.

**Ce rôle de champions peut être assumé par des hommes, car ce sont eux qui détiennent le plus souvent le pouvoir, mais il est aussi important que les femmes puissent participer à ce mouvement.**

**Si la participation des femmes au sein des institutions politiques est un principe acquis en Côte d'ivoire, force est de constater que leur représentativité demeure marginale sur le terrain**. En 2017, elles ne comptent que pour 20% des Ministres (6 sur 28). Au niveau du Parlement, 11 % des députés sont des femmes. Les écarts sont encore plus prononcés au niveau local comme cela est mis en évidence dans l'encadré. Une plus forte représentativité des femmes au sein des institutions politiques locales, comme les *panchayats* en Inde, a permis d'engendrer des allocations budgétaires supplémentaires en faveur des besoins des femmes et des enfants. Elle a aussi aidé à réduire la violence à l'encontre des femmes en mobilisant la justice. Il y a donc urgence d'accroitre la représentativité des femmes au sein des institutions politiques en Côte d'Ivoire pour mieux défendre leurs droits et lutter contre les discriminations dont elles souffrent. Cet effort doit s'accompagner par une meilleure sensibilisation des élus masculins à la problématique du genre.

**Le manque de représentativité des femmes au sein des institutions politiques locales en Côte d'Ivoire (en % du total).**

- Conseils régionaux : 3 %
- Préfets de Région : 3 %
- Préfets de département : 9 %
- Sous-préfets : 17 %
- Maires : 5 %

**Au sein des entreprises, la présence des femmes dans les postes de directions est rare**. Bien que les statistiques soient manquantes, l'évidence anecdotique conforte cette impression. Par exemple, l'enquête portant sur les entreprises conduites par la Banque mondiale en 2016 avait montré quel seuls 14 % des entreprises du secteur manufacturier avaient une femme comme dirigeante. De manière similaire, les nouvelles entreprises enregistrées par le CEPICI sont largement dominées par les hommes. Ce manque de diversité, comme expliqué auparavant, est un frein à l'expansion et à la productivité des entreprises.

**Enfin les femmes souffrent de discriminations au sein des ménages (voir encadré pour exemples chiffrés)**. La violence physique à leur encontre est malheureusement une réalité encore répandue dans le pays. Elles ont aussi moins accès aux moyens de production, comme la terre, que les hommes, ce qui nuit à leur indépendance financière et à leur participation aux décisions du ménages. Cette discrimination

est parfois ancrée dans les mécanismes traditionnels d'héritage et de transmission du patrimoine familial qui favorisent les hommes et leurs familles au détriment des épouses (cf. graphique 16). Elle est aussi la conséquence du manque de compréhension et d'information au sein du couple qui provoque des tensions et une répartition sous-optimale des tâches domestiques. C'est avec l'objectif de corriger ces tensions qu'un programme de services de développement agricole, conçu par le *Gender Innovation Lab* de la Banque mondiale, a mis l'accent sur le couple car cette problématique n'est pas individuelle mais implique des changements de comportements tant chez la femme que le mari. Ce programme vise à améliorer le rendement des exploitations d'Hévéa en Côte d'Ivoire en proposant une formation conjointe sur les connaissances agricoles pour hommes et femmes, un programme de sensibilisation sur le genre pour les couples de producteurs, et une incitation pour les couples à s'accorder sur la répartition des tâches et des revenus tout au long du cycle de l'arbre d'hévéa. Des programmes similaires, qui ciblent tant les hommes que les femmes, ont été mis en place en Ouganda pour aider à la prise de conscience de la violence conjugale.

**Elle est aussi la conséquence du manque de compréhension et d'information au sein du couple qui provoque des tensions et une répartition sous-optimale des tâches domestiques.**

**La pression sur les femmes dans les ménages ivoiriens - Quelques indicateurs en 2012**

% des femmes dont le mari prend seul la décision au sujet de leur santé : 64,1
% des femmes dont le mari prend seul la décision si elle peut rendre visite à sa famille : 51,1
% des femmes dont le mari prend seul la décision d'acheter des fournitures pour le foyer : 60,6
% des femmes qui pensent que le mari a le droit de les battre : 47,9

Source : Banque mondiale, Gender Statistics data base, 2017.

**Graphique 16 : Les hommes et leurs familles reçoivent la majorité de l'héritage en Côte d'Ivoire**

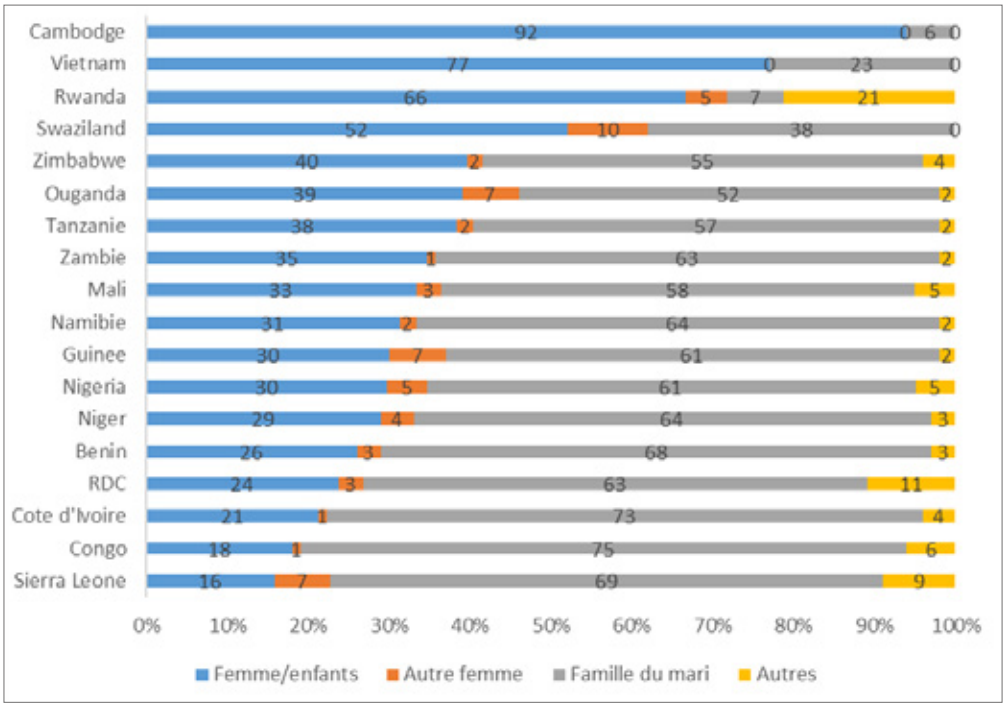


Source : Banque mondiale, 2012.

### 3.3. C comme gestion du changement

**Cerner et porter l'action est indispensable pour promouvoir l'équité des genres.** Cependant, même en cas de réussite, il est possible que des entraves supplémentaires doivent être gérées le long du chemin.

**L'attention est ici portée à deux frictions d'ordre économique.** La première est que l'accroissement de la participation des femmes sur le marché du travail va nécessiter un réaménagement de la répartition des tâches au sein des familles. Les femmes qui travaillent en dehors de leur foyer ne vont pas forcément vouloir assurer la majorité des travaux domestiques. Les hommes peuvent augmenter leur contribution, qui est une tendance qui se renforce au fur et à mesure que la situation économique des ménages s'améliore. Toutefois, l'expérience internationale a montré que les femmes peuvent être aidées par des interventions spécifiques d'au moins quatre types :

**La première est que l'accroissement de la participation des femmes sur le marché du travail va nécessiter un réaménagement de la répartition des tâches au sein des familles.**

(i) Développer des infrastructures qui permettent aux femmes (et aux hommes) de déléguer certaines tâches domestiques comme le soin des enfants à des crèches ou des foyers pour les personnes âgées. Ces services peuvent être directement fournis par le gouvernement mais aussi par le secteur privé à travers l'usage de subventions. L'accès à de tels services doit non seulement accompagner la hausse du taux de participation des femmes au marché formel pour résoudre les éventuels conflits mais il renforce aussi cette émancipation en leur offrant davantage de liberté de choisir.[47]

(ii) Flexibiliser l'accès au marché du travail ainsi que la gestion du temps de travail avec des règles plus souples, comme l'aménagement des horaires, le travail à temps partiel, et les congés parentaux.

(iii) Alléger le travail domestique des femmes en améliorant leur accès à l'eau ou à l'électricité.

(iv) Réduire le temps consacré aux déplacements entre le foyer, l'école et le lieu de travail par le développement d'une meilleure infrastructure de connectivité physique et virtuelle.

**La deuxième friction peut provenir de l'afflux d'un trop grand nombre de femmes sur le marché du travail.** Afin de donner un ordre de grandeur pour la Côte d'Ivoire, une augmentation d'un point du taux de participation des femmes sur le marché du travail se traduirait par le besoin de créer 50,000 nouveaux postes de travail. Bien qu'une partie de cet excès d'offre de travail puisse être résorbée par la création de nouveaux emplois (d'abord directement dans des activités comme des crèches pour les enfants puis indirectement à travers la relance de la demande globale), il est possible qu'elle mène à des pertes d'emplois ou à une baisse des salaires existants. Même si le revenu des familles était plus élevé, la perception individuelle pourrait nuire aux efforts de réformes, notamment chez les jeunes hommes qui ne

47 L'accès à des crèches est particulièrement important pour les familles pauvres car les femmes n'ont alors pas le choix d'amener leurs enfants sur leurs lieux de travail ou alors de les laisser sous la responsabilité d'un autre membre de la famille, souvent une adolescente qui alors ne peut pas fréquenter l'école à son tour. Selon la Banque mondiale (2012), il est estimé qu'environ 40 % des femmes parmi les groupes les plus pauvres doivent amener leurs enfants avec elles.

sont pas mariés et qui sont déjà souvent au chômage ou en sous-emploi. A nouveau, ces effets ne manqueraient pas de générer des tensions qu'il conviendra de gérer pendant la période de transition.

**Cette friction peut être réduite en aidant à mieux préparer l'arrivée des femmes sur le marché du travail par des programmes qui les accompagnent pendant leur formation.** Dans ce sens, les partenariats avec le secteur privé deviennent essentiels afin de s'assurer que leur formation correspond aux véritables besoins des entreprises (cf. encadré).

**Même si le revenu des familles était plus élevé, la perception individuelle pourrait nuire aux efforts de réformes, notamment chez les jeunes hommes qui ne sont pas mariés et qui sont déjà souvent au chômage ou en sous-emploi.**

### Programme d'appui aux femmes

*Jordanie :* Le projet "Nouvelles opportunités d'emploi pour les femmes" (Jordan NOW) a permis d'examiner de manière rigoureuse l'impact de deux types de politiques sur l'emploi des femmes. Le premier est l'usage de subventions, alors que le deuxième est l'octroi de programmes de formations. Les subventions aident en principe l'embauche car elles contribuent à réduire les coûts pour les entreprises et elles étaient équivalentes à six mois de salaires dans le projet. Les programmes de formation cherchent à améliorer les compétences des femmes de manière à augmenter leurs chances d'être productives. La formation était à la fois technique et sur les comportements (communication, travail d'équipe, flexibilité, etc.) à la demande des entreprises. Les résultats ont montré que la politique de subventions générait un impact significatif sur le court terme puisqu'environ 4 mois après le début du programme 1/3 des femmes avait réussi à obtenir un emploi. Ils ont aussi montré que la formation était importante, mais uniquement lorsqu'elle était combinée avec une subvention. Dans ce cas, pratiquement 60 % des candidates avaient réussi à obtenir un emploi contre moins de 20 % pour celles qui avaient bénéficié seulement d'une formation.

*Argentine.* Le "Programa Joven" en Argentine a ciblé des hommes et des femmes de moins de 35 ans en provenance de familles démunies. En plus de distribuer du matériel ainsi que des fournitures scolaires aux familles, ce programme a transféré des sommes d'argents de manière à subventionner leurs frais de scolarité et de transports. Les résultats ont été particulièrement positifs pour les femmes âgées entre 21 et 25 ans, qui ont vu leurs gains augmenter d'environ 10 % grâce au programme.

*Kenya.* En aidant à procurer de l'information et de la formation à des jeunes filles qui s'intéressaient à trouver un emploi dans des secteurs réservés aux hommes, ce programme a montré que celles-ci augmentaient leur propension à s'inscrire dans ces secteurs et à y trouver un emploi.

**Une autre action serait de mieux accompagner les femmes dans leur effort de créer leur propre entreprise.** Les femmes-entrepreneurs souffrent du manque de reconnaissance de leurs droits, y compris du manque d'accès aux moyens de production et actifs. Il est aussi pertinent de développer leur accès au financement tout en leur offrant des possibilités de perfectionner leurs connaissances à travers de programmes d'assistance intégrés. Les programmes d'appui aux jeunes entrepreneurs sont souvent apparus plus performants lorsqu'ils ciblent les femmes en priorité. Leur efficacité varie cependant suivant le contexte, l'échantillon de femmes bénéficiaires et les activités menées par ces programmes.[48]

48 Banque mondiale, Supporting Growth-Oriented Women Entrepreneurs: A Review of the Evidence and Key Challenges, T&C, Septembre 2014

# ANNEXES STATISTIQUES

| Tableau 1 : Principaux Indicateurs Economiques | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| **Comptes Nationaux (% du PIB)** | | | | | |
| Consommation finale | 79.7 | 76.4 | 76.0 | 75.2 | 74.2 |
| Formation brute du capital | 12.8 | 17.0 | 18.7 | 19.9 | 23.3 |
| Variation de stocks | 3.3 | 3.7 | 1.0 | 0.3 | 0.9 |
| Solde extérieur | -2.7 | 0.4 | 0.4 | 0.3 | -0.3 |
| Exportations | 48.9 | 41.5 | 41.3 | 40.1 | 36.6 |
| Importations | 44.7 | 38.6 | 37.0 | 35.4 | 33.6 |
| **PIB (Coût des facteurs)** | 89.8 | 89.8 | 89.4 | 89.2 | 89.1 |
| Agriculture | 22.2 | 21.0 | 21.2 | 21.1 | 19.0 |
| Industrie | 24.0 | 26.0 | 24.8 | 25.2 | 26.7 |
| Service | 31.0 | 30.3 | 30.9 | 30.6 | 31.7 |
| Droits et Taxes net | 10.2 | 10.2 | 10.6 | 10.8 | 10.9 |
| **Prix (% glissement annuel moyen)** | | | | | |
| Déflateur du PIB | 2.6 | 3.3 | 3.9 | 1.8 | 1.4 |
| Indice des Prix à la consommation | 1.3 | 2.6 | 0.4 | 1.2 | 0.7 |
| **Indicateurs Fiscaux (% du PIB)** | | | | | |
| Recettes totales et dons | 19.2 | 19.7 | 18.9 | 20.2 | 19.8 |
| Dépenses totales | 22.3 | 21.9 | 21.0 | 23.1 | 23.7 |
| Solde primaire | -1.2 | -0.1 | -0.5 | -0.4 | -1.9 |
| Solde global | -3.2 | -2.2 | -2.2 | -2.9 | -4.00 |
| **Secteur extérieur** | | | | | |
| Balance commerciale | 11.4 | 9.6 | 10.3 | 10.8 | 8.4 |
| Compte de services (Net) | -7.3 | -7.3 | -7.8 | -8.6 | -7.6 |
| Autres (Net) | -5.4 | -4.3 | -3.4 | -3.8 | -1.6 |
| Solde du Compte Courant | 0.3 | 0.3 | 0.3 | 0.3 | -0.3 |
| **Compte de Capital et d'Opérations Financières** | | | | | |
| Compte de Capital | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.1 |
| Investissements Directs Etrangers | 1.2 | 1.3 | 2.0 | 2.2 | 2.9 |
| Investissements de Portefeuille et Autres | 0.5 | 0.6 | 0.3 | 0.3 | 1.1 |
| **Memo** | | | | | |
| PIB (prix courant en milliards de FCFA) | 13677.0 | 15446.0 | 16796.0 | 18495.0 | 21146.0 |
| PIB (prix constant 2009 en milliards de FCFA) | 12335.5 | 13479.3 | 14623.2 | 16130.4 | 17440.2 |
| Taux de change (FCFA:US$-moyenne annuelle) | 510 | 494 | 494 | 591 | 587.3 |
| Population (million) | 22 | 22.5 | 23.1 | 23.7 | 24.3 |

Source : Fonds Monétaire International, Banque mondiale, Institut National de Statistique

| Tableau 2 : Compte Nationaux | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| % du PIB | 2012 | 2013 | 2014 | 2015e | 2016e |
| **Prix courant** | | | | | |
| Demande Agrégée | | | | | |
| Consommation Finale | 79.7 | 76.4 | 76.0 | 75.2 | 74.2 |
| Privée | 66.9 | 63.6 | 63.0 | 61.1 | 60.9 |
| Publique | 12.8 | 12.7 | 13.0 | 14.0 | 13.3 |
| Formation Brute de Capital | 12.8 | 17.0 | 18.7 | 19.9 | 23.3 |
| Privée | 7.3 | 10.6 | 12.5 | 13.1 | 13.8 |
| Publique | 5.5 | 6.3 | 6.2 | 6.8 | 9.5 |
| Variation de Stocks | 3.3 | 3.7 | 1.0 | 0.3 | -0.6 |
| Solde Extérieur | 4.2 | 2.9 | 4.2 | 4.7 | 3.1 |
| Exportations | 48.9 | 41.5 | 41.3 | 40.1 | 36.6 |
| Importations | 44.7 | 38.6 | 37.0 | 35.4 | 33.6 |
| Facteurs de production | | | | | |
| PIB au coût des facteurs | 89.8 | 89.8 | 89.4 | 89.2 | 89.1 |
| Agriculture | 22.2 | 21.0 | 21.2 | 21.1 | 19.0 |
| Industrie | 24.0 | 26.0 | 24.8 | 25.2 | 26.7 |
| Services | 31.0 | 30.3 | 30.9 | 30.6 | 31.7 |
| Droits et Taxes Net | 10.2 | 10.2 | 10.6 | 10.8 | 10.9 |
| **Prix Réel (base 2009)** | | | | | |
| Demande Agrégée | | | | | |
| Consommation Finale | 81.0 | 77.2 | 77.0 | 76.5 | 75.7 |
| Privée | 68.6 | 65.4 | 65.0 | 63.4 | 62.9 |
| Publique | 12.4 | 11.8 | 12.1 | 13.0 | 12.8 |
| Formation Brute de Capital | 11.5 | 15.8 | 16.9 | 17.9 | 19.2 |
| Privée | 6.4 | 9.8 | 11.1 | 11.6 | 12.0 |
| Publique | 5.1 | 6.1 | 5.8 | 6.4 | 7.2 |
| Variation de Stocks | 3.6 | 4.7 | 3.7 | 3.8 | 5.4 |
| Solde Extérieur | 3.9 | 2.3 | 2.3 | 1.8 | -0.3 |
| Exportations | 47.2 | 39.8 | 38.2 | 38.5 | 37.8 |
| Importations | 43.3 | 37.5 | 35.8 | 36.7 | 38.0 |
| Facteurs de production | | | | | |
| PIB au coût des facteurs | | | | | |
| Agriculture | 19.8 | 18.8 | 19.3 | 19.0 | 18.4 |
| Industrie | 21.1 | 24.0 | 22.9 | 23.5 | 25.1 |
| Services | 36.0 | 35.3 | 36.0 | 36.0 | 36.2 |
| Droits et Taxes Net | 10.9 | 10.3 | 10.1 | 10.1 | 9.8 |

Sources : Institut National de Statistique, FMI et Banque mondiale

**Tableau 3 : Croissance Réelle par Secteur**

| Glissement annuel (%) | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Agriculture** | 0.3 | 3.8 | 11.5 | 6.8 | 0.0 |
| Agriculture vivrière, élevage | -2.5 | 1.2 | 18.7 | 5.0 | 6.0 |
| Agriculture d'exportation | 4.3 | 5.7 | 2.8 | 10.0 | -8.0 |
| Sylviculture | 0.6 | 87.1 | 0.0 | -6.9 | 2.0 |
| Pêche | 18.8 | 16.5 | 0.4 | 3.0 | 2.7 |
| **Industrie** | 6.1 | 24.2 | 3.9 | 12.5 | 13.5 |
| Extraction minière | -25.8 | 14.7 | -3.0 | 26.3 | 18.1 |
| Industries agroalimentaires | 28.4 | 4.1 | 8.7 | 3.2 | 2.2 |
| Energie | 155.2 | 97.9 | -6.3 | 20.0 | 29.4 |
| Bâtiments et travaux publics | 40.5 | 17.9 | 15.5 | 26.1 | 20.6 |
| Autres industries manufacturières | 4.3 | 21.3 | 7.9 | 3.5 | 7.4 |
| **Services** | 6.8 | 7.2 | 9.1 | 8.3 | 9.0 |
| Transports et Communication | 27.2 | 8.9 | 5.9 | 8.3 | 9.2 |
| Autres Services | -3.2 | 7.5 | 10.2 | 7.8 | 9.8 |
| Commerce | 9.3 | 5.1 | 10.8 | 9.0 | 7.6 |
| Administration publique | 35.1 | 3.5 | 7.3 | 6.4 | 3.6 |

Sources : Institut National de Statistique, FMI et Banque Mondiale

| Tableau 4 : Operations Fiscales | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| %PIB | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
| Recettes totales et dons | 19.2 | 19.7 | 18.4 | 20.2 | 19.8 |
| Recettes totales | 18.6 | 18.4 | 17.8 | 19.7 | 19.1 |
| Recettes Fiscales | 16.2 | 15.6 | 14.7 | 15.3 | 15.9 |
| Impôts directs | 5.3 | 5 | 4.4 | 4.3 | 4.1 |
| Impôts Indirects | 10.9 | 10.6 | 10.9 | 11.7 | 11.6 |
| Recettes non-fiscales | 2.4 | 2.8 | 2.5 | 3.7 | 2.4 |
| Dons | 0.6 | 1.3 | 1.7 | 1.5 | 1.4 |
| | | | | | |
| Dépenses Totales | 22.3 | 21.9 | 21.0 | 23.1 | 23.7 |
| Dépenses courantes | 17.8 | 15.9 | 15.3 | 16.6 | 17.1 |
| Salaire et Traitements | 6.8 | 6.7 | 6.8 | 6.9 | 6.6 |
| Subventions et autres Transferts courants | 3 | 2.1 | 1.8 | 2.2 | 1.7 |
| Autres dépenses courantes | 4.2 | 3.5 | 3.9 | 4.4 | 4.4 |
| Dépenses liées à la crise | 0.4 | 0.5 | 0.4 | 0.6 | 0.5 |
| Service de la Dette | 1.7 | 1.4 | 1.3 | 1.6 | 1.7 |
| Dette intérieure | 0.6 | 0.7 | 0.7 | 0.8 | 0.9 |
| Dette extérieure | 1.1 | 0.6 | 0.6 | 0.8 | 0.7 |
| Dépenses d'investissements | 4.5 | 6 | 5.7 | 6.4 | 6.7 |
| Financées sur ressources intérieures | 3.7 | 4 | 3.5 | 4.1 | 5.0 |
| Financées sur ressources extérieures | 0.8 | 2 | 2.2 | 2.4 | 1.7 |
| | | | | | |
| Solde Primaire | -1.2 | -0.1 | -0.5 | -0.4 | -1.6 |
| Solde Global | -3.2 | -2.2 | -2.2 | -2.9 | -4 |
| Solde Global (excl. dons) | -3.8 | -3.5 | -4 | -4.3 | -5.3 |
| Variations des arriérés intérieurs | 1.4 | 0.3 | -1 | 0 | -0.4 |
| Solde Global (base caisse) | -1.8 | -2 | -3.2 | -2.8 | -3.6 |

Source : Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

**Tableau 5 : Balance des paiements**

| %PIB | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| Solde du Compte Courant | 0.3 | -1.4 | 1.4 | -0.6 | -1.1 |
| Solde du Compte Courant (excl. Dons) | -0.3 | -1.0 | -0.3 | -2.1 | -2.5 |
| Solde Commerciale | 11.4 | 9.6 | 11.0 | 9.7 | 9.2 |
| Exportations (f.o.b) | 45.2 | 38.5 | 36.7 | 35.7 | 29.8 |
| dont Cacao | 12.6 | 12.5 | 13.6 | 16.4 | 14.2 |
| dont produits pétroliers | 14.7 | 11.0 | 9.2 | 6.1 | 5.8 |
| Importations (f.o.b) | 33.8 | 29.0 | 25.7 | 25.9 | 20.6 |
| dont pétrole | 10.3 | 9.4 | 7.7 | 4.9 | 4.2 |
| Services (net) | -7.3 | -7.3 | -7.8 | -8.6 | -7.6 |
| Revenus primaires (net) | -3.4 | -2.9 | -3.3 | -3.5 | -2.8 |
| dont intérêt sur la dette publique | 1.1 | 0.6 | 0.6 | 0.8 | 0.8 |
| Revenus Secondaire (net) | -1.9 | -1.4 | 0.0 | -0.3 | 0.0 |
| Gouvernement | -0.2 | 0.4 | 1.8 | 1.5 | 1.7 |
| Autres secteurs | -1.8 | -1.8 | -1.8 | -1.8 | -1.7 |
| Comptes de Capital et d'Operations Financières | -1.5 | 2.4 | 1.5 | 1.8 | 1.7 |
| Compte du Capital | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Compte des Operations Financières | -1.5 | 2.4 | 1.5 | 1.8 | 1.8 |
| Investissements Directs Etrangers | 1.2 | 1.3 | 2.0 | 2.2 | 3.0 |
| Investissements de portefeuille (net) | 0.5 | 0.6 | 0.3 | 0.3 | 0.1 |
| Autres investissements (net) | -3.2 | 0.6 | -0.8 | -0.6 | -1.3 |
| Officiel, net | -1.9 | 0.5 | 2.1 | 3.6 | 0.7 |
| Prêts projets | 0.4 | 1.4 | 1.5 | 1.8 | 2.1 |
| Autres prêts | 0.0 | 0.0 | 2.1 | 3.2 | 0.0 |
| Amortissement | 2.3 | 0.9 | 1.4 | 1.3 | 1.4 |
| Non-officiel, net | -1.3 | 0.1 | -2.9 | -4.2 | -2.0 |
| Erreurs et omissions | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Solde Global | -2.7 | 0.4 | 0.4 | 0.3 | -0.3 |

Source : Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

**Tableau 6 : Inflation, Taux de change et Prix**

| Glissement annuel moyen (%) | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| Inflation | | | | | |
| Déflateur du PIB | 2.6 | 3.3 | 3.9 | 1.8 | 1.4 |
| Indice des prix à la consommation | 1.3 | 2.6 | 0.4 | 1.2 | 0.7 |
| Indice hors alimentation | 1.8 | 2.8 | 1.4 | 1.0 | -0.3 |
| Indice produits alimentaires | -0.3 | 1.9 | -2.1 | 2.0 | 4.1 |
| | | | | | |
| Taux de change (CFA:US$) | 510 | 494 | 494 | 591 | 593 |
| | | | | | |
| Produits de base sélectionnés | | | | | |
| Pétrole ($/bbl) | 105.0 | 104.1 | 96.1 | 52.4 | |
| Cacao ($/kg) | 2.4 | 2.4 | 3.1 | 3.1 | |
| Café ($/kg) | 4.1 | 3.1 | 4.4 | | |
| Caoutchouc ($/kg) | 3.2 | 2.5 | 1.7 | | |

Source : Institut National des Statistiques, Ministère des Finances, Banque Mondiale

| Tableau 7 : Statistique du genre | | | |
|---|---|---|---|
| | Côte d'Ivoire | Afrique Sub-Saharienne | Pays à revenu intermédiaire |
| | | **Education** | |
| Inscription au primaire, femmes (% brut) | 83.5 | 94.7 | 105.2 |
| Inscription au secondaire, femmes (% brut) | 36.6 | 39.5 | 75.7 |
| Inscription au tertiaire, femmes (% brut) | 6.3 | 7.2 | 33.1 |
| Taux d'achèvement du secondaire inférieur, femmes (% du groupe d'âge) | 28.8 | 39.1 | 79.9 |
| Taux net d'admission en première année, femmes (% de la population en âge scolaire) | 41.6 | 55.6 | |
| Taux d'achèvement primaire, femmes (% du groupe d'âge pertinent) | 57 | 66.2 | 93 |
| Nombre moyen d'études, femmes | 8.2 | 8.7 | 12 |
| Nombre d'Enseignantes au primaire | 27.7 | 44.9 | 61.9 |
| Nombre d'Enseignantes au secondaire | 14.5 | 29.5 | 53.1 |
| | | **Santé et Survie** | |
| Espérance de vie, femmes (nombre d'années) | 52.8 | 60.4 | 73 |
| Taux de fertilité (pour 1000) | 4.9 | 4.9 | 2.3 |
| Taux de fertilité adolescentes (pour 1000 femmes de 15-19 ans) | 135.6 | 100.4 | 40.3 |
| Prévalence of HIV, femmes (% âges 15-24) | 1.1 | 2.1 | |
| Taux de mortalité maternelle (%) | 6.45 | 5.47 | 0.49 |
| Usage de méthodes contraceptives (%) | 20.4 | 28.4 | 81.8 |
| | | **Marché du travail** | |
| Population active, femmes (% de la population totale) | 38.2 | 45.6 | 37.5 |
| Taux de participation au marché du travail des femmes par rapport aux hommes | 83.3 | 83.9 | 63.4 |
| Ratio du taux de chômage des femmes par rapport aux hommes (% 15-24 ans) | 156.6 | 143.5 | 113.7 |
| Entreprises avec participation des femmes à la propriété (% des entreprises) | 46.7 | 57.5 | 44.1 |
| Entreprises avec dirigeant féminin (% des entreprises) | 24.4 | 33.1 | 34.9 |
| | | **Engagement politique** | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%) | 12.8 | 45.7 | 37.5 |
| Proportion de femmes occupant des postes de niveau ministériel (%) | 21.3 | 23.5 | 21.2 |

Olineol

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

www.banquemondiale.org/cotedivoire